BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

البنك الوطني الجز انري

Le Président Directeur Général

الرئيس المديس العسام

AGENCES ET STRUCTURES DE LA BANQUE

Le 27 mai 2020. **N° d'ordre**

2260

REPERTORIER

X. TITRES

1001- BONS DE CAISSE

Objet: Gestion des bons de caisse.

Modification: - Circulaire n° 1300 du 30 juin 1986.

- Circulaire n° 1419 du 22 juin 1988.

Annulation:

- Circulaire n°1272 du 02 octobre1985.

- Circulaire n° 1278 du 11 novembre1985.

- Circulaire n°1332 du 28 décembre1986.

- Circulaire n° 1670 du 25 août1995.

- Circulaire n°1743 du 1^{er} décembre1997.

Note n° 2762.140.25 du 19 octobre 2009.

1. Dans l'objectif d'optimiser le processus de gestion des bons de caisse, il est décidé la mise en place d'un dispositif de décentralisation de la gestion et de la conservation des bons de caisse au niveau des Directions des Réseaux d'Exploitation (DRE).

Dans ce cadre, la commande du stock des formules des bons de caisse en blanc et le provisionnement des DRE sont assurés par la Direction des Moyens Généraux.





- 2. La présente circulaire a pour objet de définir les caractéristiques et les modalités de gestion des bons de caisse de la banque qui se rapportent :
 - à la commande et à la conservation des formules en blanc de bons de caisse,
 - aux conditions et aux modalités de souscription des bons de caisse ;
 - à la notification et à l'enregistrement des oppositions sur bons de caisse ;
 - au remboursement et au renouvellement des bons de caisse ;
 - au nantissement des bons de caisse;
 - à la comptabilisation des bons de caisse.
- 3. Un mode opératoire reprenant d'une manière détaillée les modalités sus citées ainsi qu'un guide utilisateur des bons de caisse, sont annexés à la présente circulaire.
- 4. Mention de modification doit être portée en marge des circulaires susmentionnées.
- 5. Mention d'annulation doit être portée en marge des circulaires sus visées.
- 6. La présente circulaire prend effet à compter de la date de sa signature.

FERAHTA Miloud

Président Directeur Général



Annexe à la circulaire n° 2260 du 27/05/2020.

MODE OPERATOIRE





Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

I. CARACTERISTIQUES DES BONS DE CAISSE

- 1. Les bons de caisse de la banque sans coupons à terme échu, revêtent la forme de billets à ordre et sont transmissibles par endossement.
- 2. Les bons de caisse peuvent être sans intérêts, dans ce cas, les agences doivent apposer une griffe spécifique portant la mention « SANS INTERETS » sur l'ensemble des documents utilisés pour la formalisation de ces bons.
- 3. Le terme minimum d'un bon de caisse est fixé à trois (03) mois.

Les périodes d'émission des bons de caisses sont définies par les conditions de banque.

4. Le montant minimal d'un bon de caisse est arrêté à dix mille dinars (10.000 DA).

Les bons de caisse sont délivrés aux souscripteurs en coupures de :

- DA	10.000,00
- DA	50.000,00
- DA	100.000,00
- DA	500.000,00
- DA	1.000.000,00
- DA	5.000.000.00

- 5. Chaque formule de bons de caisse se compose de deux éléments :
 - ✓ La souche reproduisant les mentions essentielles figurant sur le bon.
 - ✓ Le bon lui-même, portant imprimés : le numéro, la somme en chiffres et en lettres.

Les seules indications que doit comporter le bon, sans ratures ni surcharges, lors de son émission, sont :

- la date d'échéance (en lettres),
- à l'ordre de (Nom du bénéficiaire) ou « au porteur »;
- le lieu et la date de souscription ;
- le lieu de paiement;
- la mention de « TAUX VARIABLE ».

Les bons doivent être revêtus de deux signatures autorisées.





Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

- 6. Les bons de caisse sont délivrés à ordre de personnes dénommées ou au porteur. Ils sont assujettis du droit de timbre fixe applicable aux effets domiciliés. Ces souscriptions peuvent être anonymes et dans ce cas les bons sont émis à la forme « au porteur ».
- 7. Les bons de caisse sont productifs d'intérêts à des taux fixés conformément aux conditions de banque. Les taux d'intérêt varient selon les périodes d'émission des bons.

Le taux d'intérêt varie selon la durée des bons, la mention de « taux variable » doit être portée sur la « Demande de bons de caisse » modèle TI 34 et le bon lui-même.

Les intérêts des bons de caisse sont pris en charge par l'agence de souscription. Ils doivent être payés annuellement et/ou à terme échu.

- 8. Tous les intérêts servis par la banque au profit de sa clientèle sont soumis à la perception de l'impôt sur les revenus.
- 9. Les bons de caisse peuvent être rémunérés à des taux dérogatoires accordés lorsque le montant est supérieur à vingt (20) millions de dinars.

II. COMMANDE ET CONSERVATION DU STOCK DES BONS DE CAISSE FORMULES EN BLANC

- 10.La commande du stock des formules de bons en blanc est assurée par la Direction des Moyens Généraux (D.M.G) en relation avec l'hôtel des monnaies.
- 11.La D.M.G provisionne le réseau en bons de caisse physiques sur la base des prévisions budgétaires communiquées par la Direction Support au Réseau d'Exploitation (D.S.R.E) et des besoins exprimés par les Directions des Réseaux d'Exploitation (D.R.E) avant rupture des stocks.
- 12.Des réception de l'avis de mise à disposition des formules de bons de caisse par l'hôtel des monnaies, la D.M.G récupère l'ensemble des coupures à remettre aux DRE, en fonction des quantités appropriées, par porteur et contre accusé de réception.





Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

13.La remise des bons de caisse ne doit donner lieu, pour les entrées et sorties, à aucune écriture comptable.

Cependant, elle sera enregistrée comme sortie sur un registre des « bons de caisse en stock » modèle CA 55.

14.Les bons de caisse sont conservés au niveau des DRE dans un coffre et distribués aux agences contre accusé de réception.

La DRE doit s'assurer de la saisie par les agences de l'entrée en stock sur le système d'information, à travers l'édition de l'état des bons de caisse.

- 15. Dès réception des bons de caisse, l'agence procède à:
 - la saisie des entrées des bons de caisse en stock sur le système d'information suivant le guide utilisateur joint en annexe I du présent mode opératoire;
 - la conservation des bons de caisse dans les coffres.
 Seules les personnes habilitées sont autorisées à y accéder à l'occasion de toute souscription.
- 16.L'enregistrement des bons de caisse réceptionnés par les DRE et les agences s'effectue conformément aux dispositions de l'article 14 ci-dessus.
- 17.Un relevé des formules non utilisées doit être adressé trimestriellement à la Direction Support au Réseau d'Exploitation (D.S.R.E), à la Direction Animation Commerciale (D.A.C) et à la Direction des Moyens Généraux (D.M.G) via la DRE.

III- CONDITIONS ET MODALITES DE SOUSCRIPTION DES BONS DE CAISSE

- 18.La souscription d'un bon de caisse peut se faire sous la forme nominative « à ordre », anonyme ou au porteur.
- 19. Pour les souscriptions « anonyme » ou « au porteur », un registre coté et paraphé par le DRE, doit être tenu confidentiellement, sous clé, par le directeur de l'agence ou son remplaçant dûment habilité, le cas échéant.
- 20. Une simulation de souscription d'un bon de caisse, est proposée lors de la présentation du client pour une souscription.



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

- 21.La souscription de bons de caisse donne lieu:
 - 1) à l'établissement de la demande de souscription;
 - 2) au règlement de la souscription;
 - 3) à la saisie de la souscription sur le système d'information ;
 - 4) à l'émission et la remise des bons de caisse au client;
 - 5) à la constitution du dossier client.

3.1. Etablissement de la demande de souscription

- A la présentation du client, le préposé aux opérations de placement procède à:
 - La vérification de l'existence de la provision.
 - L'établissement de l'imprimé « Demande de bons de caisse » modèle TI 34, en indiquant dans la case « mode de règlement » le numéro du reçu de versement MC 10 remis par le client ou les caractéristiques du compte client débité lorsqu'il s'agit d'une souscription réglée par débit du compte du souscripteur.

L'imprimé modèle TI 34 comporte deux feuillets qui sont renseignés par duplication.

L'imprimé doit être signé conjointement par le directeur de l'agence et le souscripteur lorsqu'il s'agit de souscription nominative.

Dans le cas d'une souscription anonyme ou au porteur, le formulaire est signé par le directeur de l'agence ou son intérimaire dûment habilité.

3.2. Règlement de la souscription

- Le souscripteur de bons de caisse peut régler sa souscription :
 - a. Par un versement en espèce sur le compte approprié.
 - b. Ou par le débit de son compte s'il en exprime formellement le désir, dans ce cas, la provision doit être préalable et disponible lors de la souscription.



Circulaire 3260

d27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

3.3. Saisie de la souscription sur le système d'information

• Le préposé aux opérations de placement procède à la saisie de la souscription sur le système d'information (SI) en reprenant les données inscrites sur la demande de souscription suivant les étapes décrites dans le guide utilisateur en annexe I.

Un bordereau de saisie est édité en automatique après confirmation de la transaction et conservé dans le dossier client.

3.4. Emission et remise des bons de caisse

- Les bons de caisse sont émis par les agences qui doivent détenir un stock suffisant de formules des bons de caisse, pour faire face à la demande de la clientèle.
- Dès validation de la souscription sur le SI, le préposé aux opérations de placement :
 - établit le(s) bon(s) de caisse ;
 - inscrit par duplication sur les deux feuillets formulaire TI 34 dûment renseignés le détail des bons émis (nombre, quotité, numéro);
 - présente les bons et le formulaire TI 34 à la signature du directeur de l'agence.
- Le préposé doit apposer sur les bons de caisse et sur la copie agence du formulaire TI 34 (feuillet n°1) les cachets dont les caractéristiques figurent en annexe II du présent mode. Les cases prévues dans lesdits cachets doivent être remplies correctement.
- La signature apposée par le souscripteur, tant au moment de la souscription que lors du retrait des bons, doit être authentifiée par un visa du préposé aux opérations de placement.
- A la convenance du souscripteur, le bon de caisse peut être délivré en plusieurs coupures.
- Les bons de caisse peuvent être placés en dépôt « libre » ou en dépôt « nantissement » après leur retrait par le client. Auquel cas, un TI 8 (reçu des titres) est délivré au client.

Des droits de garde annuels sont à percevoir sur les dépôts libres conformément aux conditions de banque.



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

3.5. Constitution et suivi du dossier client

- Le préposé ouvre un dossier client en y reportant les mentions suivantes :
 - ✓ Numéro de la souscription.
 - ✓ Numéro du bon de caisse.
 - ✓ Numéro du compte client (cas de souscription nominative).
 - ✓ Nom ou raison sociale (cas de souscription nominative).
- Il classe dans le dossier client :
 - ✓ Une copie de la demande de souscription (feuillet n°1 du TI 34).
 - ✓ Le bordereau de saisie du bon de caisse édité par le système d'information.
- L'agence transmet à la DRE :
 - ✓ Les souches des bons émis.
 - ✓ Le feuillet n° 2 du formulaire TI 34 dûment signé.
 - ✓ Les bons de caisse nantis ou placés en dépôt libre à l'appui du formulaire TI 10 (bordereau d'envoi) et le 2ème feuillet du TI 8.

IV. NOTIFICATION ET ENREGISTREMENT D'OPPOSITIONS SUR BONS DE CAISSE

22. Les oppositions au paiement des bons de caisse signalées directement aux agences par les tiers, doivent être immédiatement portées à la connaissance de la DRE pour information et suivi, et de la Direction des Etudes Juridiques et du Contentieux (D.E.J.C) pour diffusion au réseau.

4.1 Réception et enregistrement des oppositions sur bons de caisse

- A la réception d'une demande d'opposition sur bon(s) de caisse à l'appui d'une déclaration de perte ou de vol, le préposé aux opérations de placements procède à :
 - l'établissement d'une lettre d'opposition en double exemplaire et à la remise de l'original à l'apposant contre signature de décharge sur la copie ;
 - annoter le feuillet n° 1 du TI 34 classé dans le dossier client de la mention d'opposition;



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

- aviser la DEJC au moyen d'une lettre indiquant le(s) numéro(s), la(les) série(s), le(s) montant(s), la(les) date(s) d'émission et d'échéance du (des) bon(s) signalé(s).

La mention d'opposition doit être aussitôt faite, d'une manière très apparente, sur les documents suivants :

- le feuillet n° 2 du formulaire sus visé détenu par la DRE;
- les souches des bons conservés également par la DRE.

4.2. Saisie de l'opposition sur le système d'information

• Le préposé aux opérations de placement procède à la saisie de l'opposition sur le système d'information conformément aux étapes décrites dans le guide utilisateur en annexe I.

Un bordereau d'opposition est édité en automatique après confirmation de la transaction.

4.3. Main levée d'une opposition

- Le préposé avise la DEJC par lettre d'information pour diffuser l'annulation, avec copie à la DRE.
- Il mentionne l'annulation de l'opposition et la date de réception de la main levée sur le F1 du TI 34.
- Il saisit l'annulation de l'opposition sur le système d'information conformément aux étapes décrites dans le guide utilisateur.

Un bordereau de main levée est édité en automatique après confirmation de la transaction.

V. REMBOURSEMENT DES BONS DE CAISSE

23. Le remboursement des bons de caisse se présente selon les cas énuméré, ci-après.



Circulaire nº2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

5.1. Remboursement à échéance auprès de l'agence de souscription

- A la présentation du client muni du bon échu à rembourser, le préposé aux opérations de placement procède à la vérification du bon présenté avec le seuillet n° 1 du formulaire TI 34 y afférent et des éventuelles oppositions au paiement.
- Si les indications portées sur ce formulaire concordent avec celles des bons, et s'il n'est fait mention d'aucune opposition, le préposé demande au client d'acquitter le bon qui est ensuite soigneusement annulé à l'encre grasse, toutes précautions étant prises pour ne pas oblitérer le numéro et la date d'échéance du bon.
- Les noms et adresse du présentateur sont mentionnés par le guichetier, sur le bon, après la signature d'acquit, lorsque les bons émis à ordre d'une personne dénommée ont été régulièrement endossés à l'ordre d'un tiers, ou que, émis au porteur, ils sont présentés par une personne autre que le souscripteur. Dans l'un et l'autre cas, l'identité du présentateur est à vérifier.
- Pour le remboursement des bons de caisse ayant fait l'objet d'une souscription anonyme ou au porteur et que le présentateur refuse d'acquitter, il y a lieu d'apposer la mention suivante : « Bon non acquitté souscription anonyme ».
 - Dans ce cas, les bons sont datés et signés par le directeur de l'agence ou par le directeur adjoint.
- Le feuillet n°1 du Tl 34 est complété par l'indication dans la case « remboursement par retrait espèces, chèque de banque, virement immédiat même agence ».
 - Si par exception, une partie seulement des bons d'une même souscription est présentée au remboursement, le feuillet sus visé reçoit mention des paiements effectués, puis est reclassé dans le dossier approprié.
- Le préposé met à jour le dossier client en portant la mention « échu ».



Circulaire nº 2260

GESTION DES BONS DE CAISSE

du 27/05/2020

5.2. Remboursement à échéance auprès d'une agence autre que celle de la souscription

- Dans le cas de bons présentés au remboursement chez une autre agence que celle ayant recueilli la souscription, le feuillet n° 1 du TI 34 correspondant doit être préalablement à toute opération réclamé à l'agence qui le détient. Ce n'est qu'à la réception de ce document qu'il peut être procédé au remboursement des bons, dans les conditions ci-dessus exposées.
- Les bons remboursés, accompagnés du feuillet n° 1 du TI 34 devenu sans objet, sont adressés par l'agence concernée à sa DRE.

5.3. Remboursement par anticipation

- Le remboursement anticipé des bons de caisse souscrits est autorisé, il ne peut s'effectuer que sur présentation du bon de caisse.
- Le remboursement anticipé peut être accordé à la demande de la clientèle, aux conditions suivantes :
 - ✓ inférieure à 3 mois, le placement (bons de caisse) ne donne lieu à aucune rémunération.
 - ✓ égale ou supérieure à 3 mois, la rémunération est servie en application de la période effectivement courue et du taux correspondant, diminué d'un (1) point de pourcentage.

La dispense de paiement par la clientèle de la pénalité de 1% peut être prononcée par le Comité de Trésorerie et des Marchés Financiers de la Banque.

5.4. Saisie du remboursement sur le système d'information

• Le préposé aux opérations de placement procède à la saisie du remboursement du bon de caisse sur le système d'information (SI) selon les étapes décrites dans le guide utilisateur en annexe I.

Un bordereau de saisie de remboursement est édité en automatique après confirmation de la transaction et conservé dans le dossier client.



GESTION DES BONS DE CAISSE

Circulaire n° 2260

du 27/05/2020

VI. RENOUVELLEMENT DES BONS DE CAISSE

- 24.Le renouvellement des bons de caisse échus fait l'objet d'une opération de remboursement, puis d'une nouvelle opération de souscription.
- 25. Le règlement de la nouvelle souscription se fait par le débit du compte « bons de caisse échus » préalablement crédité lors de l'échéance des bons.

VII. NANTISSEMENT DES BONS DE CAISSE

- 26.Les bons de caisse peuvent être exigés en garantie au titre des financements à court terme accordés par la banque, tels que les avances et découverts garantis par bons de caisse.
- 27. Dans le cas des découverts garantis par des bons de caisse nantis, la durée de souscription des bons de caisse ne doit pas dépasser les soixante (60) mois.
 - Peuvent également être nantis, les bons de caisse souscrits pour une période supérieure à ce délai, mais dont la durée restant à courir est égale ou inférieure à soixante (60) mois.
- 28.Les bons de caisse nantis sont conservés séparément au niveau des DRE.

VIII. DISPOSITIONS COMPTABLES

- 29.Les opérations liées à la gestion des bons de caisse sont les suivantes :
- I. Enregistrement comptable des opérations sur Bons de Caisse Nominatifs :
- I.1. <u>Cas 1 : Comptabilisation des intérêts post comptés ou de fin de période (à terme échu) :</u>





Circulaire n2260

GESTION DES BONS DE CAISSE

du27/05/2020

I.1.1. Souscription:

Cas de client de la banque

Débit : Compte Caisse « 0001.000.000 ». Chapitre n° 100000.

Ou

Débit : Compte Chèques « 0200.XXX.XXX ». Chapitre n° 220130/220131.

Ou

Débit : Compte Courant « 0300.XXX.XXX ». Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Crédit : Compte BDC DZD « 0115.XXX.XXX ».

Chapitre n° 224010/224020/224021/224022/224023/224030/224031.

Cas de client de passage (versement espèce) :

Débit: Compte Caisse « 0001.000.000 ». Chapitre n°100000.

Crédit: Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». Chapitre n°262087.

Débit: Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». Chapitre n°262087.

Crédit: Compte BDC DZD « 0115.XXX.XXX ». Chapitre n°224010/224020/224021/224022/224023/224030/224031.

I.1.2. Comptabilisation des intérêts à payer (provision fin de mois) :

Débit : Compte Intérêts servis sur B.C Nominatif « 0006.601.401 ». Chapitre n° 600123.

Crédit : Compte Provision sur intérêts B.C Nominatif « 0263.115.000 ». Chapitre n° 364102.



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

I.1.3. Comptabilisation de la Tombée d'échéance :

Débit : Compte « 0115XXXXXX », (Montant de la Tombée d'échéance) Chapitre n° 224010/224020/224021/224022/224023/224030/224031.

Crédit: Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre nº 263005.

Débit: Compte Provision sur intérêts B.C Nominatif « 0263.115.000 ». (Extourne de la provision)
Chapitre n° 364102.

Crédit: Compte Intérêts servis sur B.C Nominatif « 0006.601.401 ». Chapitre n° 600123.

Débit: Compte Intérêts servis sur B.C Nominatif « 0006.601.401 ». (Versement des intérêts)
Chapitre n° 600123.

Crédit: Compte Client « 0200.XXX.XXX ». Chapitre n° 220130/220131.

Ou

Crédit: Compte Courant « 0300.XXX.XXX ». Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Ou

Crédit : Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». Chapitre n° 262087.

Débit: Compte Client « 0200.XXX.XXX ». (Prélèvement de l'IRG) Chapitre n° 220130/220131.

Ou

Débit: Compte Courant « 0300.XXX.XXX ». Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Ou

Débit: Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». (Alimenté par un versement)
Chapitre n° 262087.





Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

Crédit : Compte IRG à Reverser« 0064.000.091 ». Chapitre n° 347151.

I.1.4. Remboursement à échéance :

Débit: Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre n° 263005.

Crédit : Compte Client « 0200.XXX.XXX ».
Chapitre n° 220130/220131.

Ou

Crédit : Compte Courant « 0300.XXX.XXX ».

Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Ou

Crédit : Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». Chapitre n° 262087.

I.1.5 Cas de remboursement par une autre agence :

Débit : Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre n° 263005.

Crédit : Compte Liaison-sièges « 5100.000.XXX » (XXX : indice agence) Chapitre n° 370000.

I.2. Cas 2 : Comptabilisation des intérêts précomptés ou de début de période (servis par anticipation) :

1.2.1. Les étapes de souscription sont les mêmes reprises au point I .1.1

I.2.2. Comptabilisation des intérêts à payer d'avance :

Débit : Compte Intérêts servis sur B.C Nominatif « 0006.601.401 ». (Pour la partie des intérêts afférente à l'année en cours N) Chapitre n° 600123.



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

Débit : Compte Intérêts Servis par Anticipation « 0364.100.001 ».

(Pour la partie des intérêts relative à la période postérieure à l'année en cours N+1 ou N+2)

Chapitre nº 364002.

Crédit: Compte divers - Client de Passage « 0356.XXX.XXX ».

(Pour le montant net déduction faite de l'IRG ou IBS)

Chapitre nº 262087.

Ou

Crédit: Compte Client « 0200.XXX.XXX ».

(Pour le montant net déduction faite de l'IRG ou IBS)

Chapitre nº 220130.

Ou

Crédit: Compte Courant « 0300.XXX.XXX ».

(Pour le montant net déduction faite de l'IRG ou IBS)

Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Crédit: Compte IRG à Reverser« 0064.000.091 ». (IRG/IBS à Reverser)

Chapitre nº 347151.

I.2.3. Comptabilisation de la tombée d'échéance :

Débit: Compte « 0115.XXX.XXX ».

(Montant de la Tombée d'échéance net d'intérêts)

Chapitre nº 224010/224020/224021/224022/224023/22430/224031.

Crédit: Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ».

Chapitre nº 263005.

I.2.4. Remboursement:

Débit : Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX »

(Montant net d'intérêts).

Chapitre nº 263005.

Crédit: Compte Client « 0200.XXX.XXX ».

Chapitre nº 220130/220131.



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

Ou

Crédit : Compte Courant « 0300.XXX.XXX ». Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Ou

Crédit: Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». Chapitre n° 262087.

I.2.5 Cas de remboursement par une autre agence :

Débit : Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre n° 263005.

Crédit : Compte Liaison-sièges « 5100.000.XXX » (XXX : indice agence) Chapitre n° 370000.

1.2.6. Apurement du compte Charges Payés d'Avance « 0364.100.001 » :

Selon la maturité du Bons de caisse, le compte Charges Payés d'Avance « 0364.100.001 » est apuré à chaque fin de période au fur et à mesure en comptabilisant les intérêts à leurs exercices de rattachement :

Exercice N+1:

Débit : Compte Intérêts servis sur B.C Nominatif « 0006.601.401 ». (Pour la partie des intérêts afférente à l'année N+1) Chapitre n° 600123.

Crédit: Compte Intérêts Servis par Anticipation « 0364.100.001 ».

(Pour la partie des intérêts relative à la période postérieure à l'année N+1)

Chapitre n° 364002.

Exercice N+2:

Débit : Compte Intérêts servis sur B.C Nominatif « 0006.601.401 ». (Pour la partie des intérêts afférente à l'année en cours N+2) Chapitre n° 600123.

Crédit: Compte Intérêts Servis par Anticipation « 0364.100.001 ».

(Pour la partie des intérêts relative à la période postérieure à l'année N+2)

Chapitre n° 364002.



GESTION DES BONS DE CAISSE

Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

I.3. Bons de Caisse Nominatifs sans intérêts :

I.3.1. Les étapes de souscription sont les mêmes reprises au point I .1.1

I.3.2 Comptabilisation de la Tombée d'échéance :

Débit : Compte « 0115.XXX.XXX ». (Montant de la Tombée d'échéance) Chapitre n° 224010/224020/224021/224022/224023/224030/224031.

Crédit: Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre n° 263005.

I.3.3. Remboursement:

Débit : Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre n° 263005.

Crédit : Compte Client « 0200.XXX.XXX ». Chapitre nº 220130/220131.

Ou

Crédit : Compte Courant « 0300.XXX.XXX ». Chapitre n° 220020/220021/220022/20023.

Ou

Crédit: Compte divers – Client de Passage « 0356.XXX.XXX ». Chapitre nº 262087.

I.3.4 Cas de remboursement par une autre agence :

Débit : Compte Bons de Caisse Echus« 0215.XXX.XXX ». Chapitre n° 263005.

Crédit : Compte Liaison-sièges « 5100.000.XXX » (XXX : indice agence) Chapitre n° 370000.



Circulaire n° 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

II. Enregistrement comptable des opérations sur Bons de Caisse Anonymes :

II.1. Souscription:

Débit : Compte Caisse « 0001.000.000 ». Chapitre n° 100000.

Crédit : Compte versement souscription BC anonyme « 0356.116.100 ». Chapitre n° 263087.

Débit : Compte versement souscription BC anonyme « 0356.116.100 ». Chapitre n° 263087.

Crédit : Compte Bons de Caisse Anonymes « 0116.100.000 ». Chapitre n° 224100.

II.2. Comptabilisation des intérêts à payer (provision fin de mois) :

Débit : Compte Intérêts servis sur B.C Anonyme « 0006.601.402». Chapitre n° 600123.

Crédit : Compte Provision sur intérêts B.C Anonyme « 0263.116.000 ». Chapitre n° 364102.

II.3. Comptabilisation de la Tombée d'échéance :

Débit : Compte Bons de Caisse Anonymes « 0116.100.000 ». Chapitre n° 224100.

Crédit: Compte Bons de Caisse Echus « 0264.000.000 ». Chapitre n° 263005.

Débit : Compte Provision sur intérêts B.C anonyme « 0263.116.000 ». (Extourne de la provision)
Chapitre n° 364102.

Crédit : Compte Intérêts servis sur B.C Anonyme « 0006.601.402 ». Chapitre n° 600123.



Circulaire nº 2260

du 27/05/2020

GESTION DES BONS DE CAISSE

Débit : Compte Intérêts servis sur B.C Anonyme « 0006.601.402».

(Versement des intérêts)

Chapitre nº 600123.

Crédit : Compte versement souscription BC anonyme « 0356.116.100 ».

Chapitre nº 263087.

Débit : Compte versement souscription BC anonyme « 0356.116.100 ».

(Prélèvement de l'IRG)

Chapitre nº 263087.

Crédit: Compte IRG à Reverser« 0064.000.091 ».

Chapitre nº 347151.

II.4. Remboursement:

Débit : Compte Bons de Caisse Echus « 0264.000.000 ».

Chapitre nº 263005.

Crédit: Compte versement souscription BC anonyme « 0356.116.100 ».

Chapitre nº 263087.

Débit : Compte versement souscription BC anonyme « 0356.116.100 ».

Chapitre nº 263087.

Crédit: Compte Caisse « 0001.000.000 ».

Chapitre nº 100000.

II.5. Cas de remboursement par une autre agence :

Débit : Compte Bons de Caisse Echus « 0264.000.000 ».

Chapitre nº 263005.

Crédit: Compte Liaison-sièges « 5100.000.XXX » (XXX: indice agence)

Chapitre nº 370000.



Guide Utilisateur Bons de Caisse



SOMMAIRE

łe.	Menu général2
II.	Gestion du stock des Bons de caisse6
III.	Transactions des Bons de caisse
	A. Saisie souscription des Bons de caisse
	B. Simulation souscription des Bons de caisse
	C. Mise / Retrait du Coffre d'un Bon de Caisse
	D. Consultation souscription des Bons de caisse
	E. Remboursement des Bons de caisse
	F. Tombée Anticipée des Bons de caisse
	G. Modification des Bons de caisse
	H. Opposition sur souscription des Bons de caisse
	Opposition des Bons de Caisse Confrères
V.	Les éditions des Bons de Caisse

I. Menu General



Bons de caisse

Administration

Gestions du stock de bon de caisse

ransactions Bons de caisse

Saisie des souscriptions Bon de Caisse

Simulation d'une souscription Bon de Caisse

Mise / retrait du coffre d'un Bon de caisse

Consultation des souscriptions Bon de caisse

Remboursement des souscriptions Bon de caisse

Tombée Anticipée

Modification des souscriptions Bon de caisse

Opposition sur souscription Bon de caisse

Oppositions des Bons de caisse Confrères

MAN MINIMAN

Edition des Bons de Caisse en Cours

Edition des Bons de Caisse Saisis

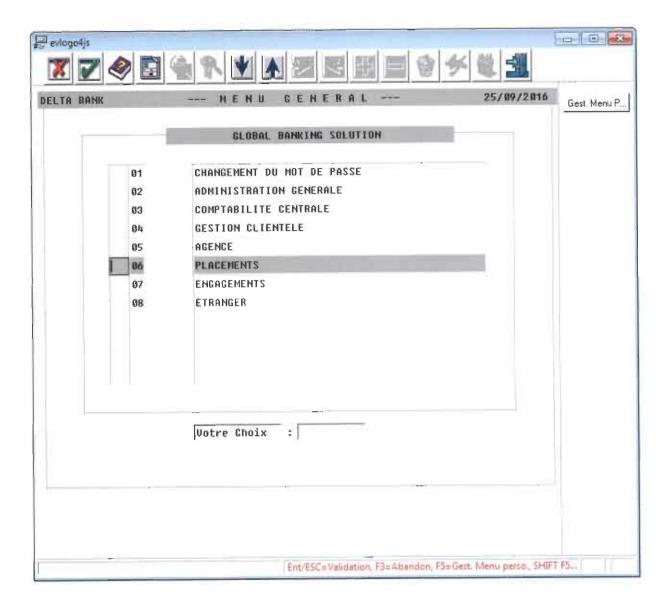
Edition de l'échéancier des Bons de Caisse

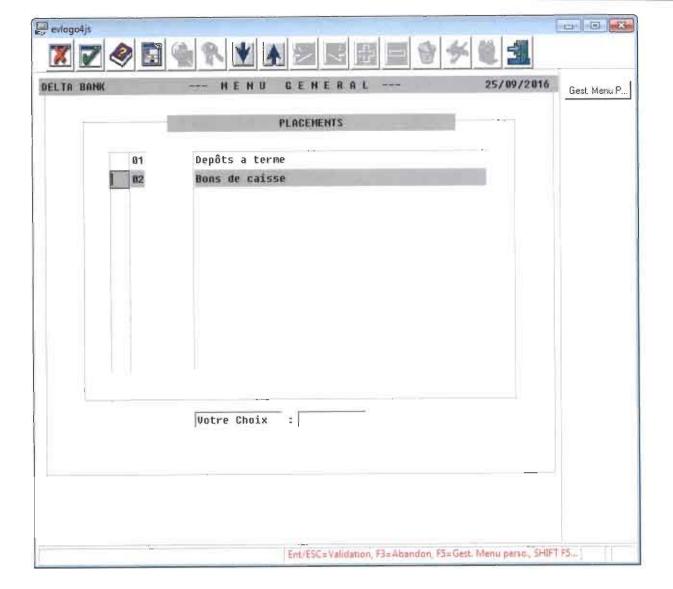
Etat des provisions sur Bon de caisse

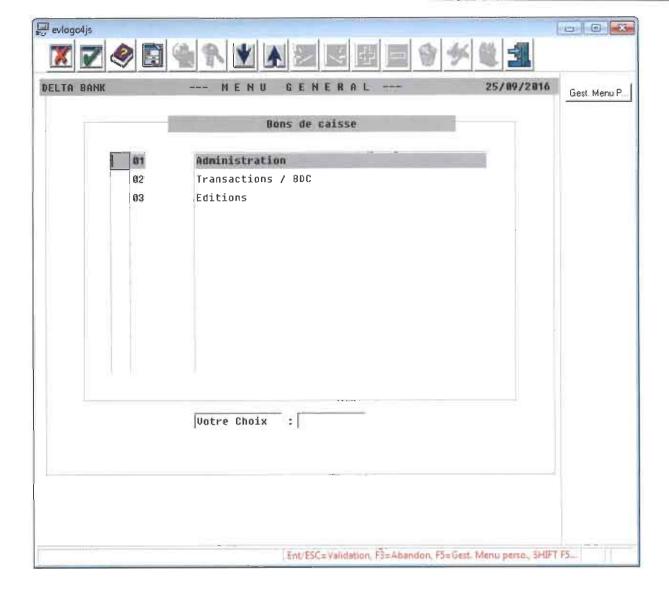
Etat des Bons de Caisse Confrères en Oppositions

Edition des Stocks des Bons de caisse

Editions WW WWW

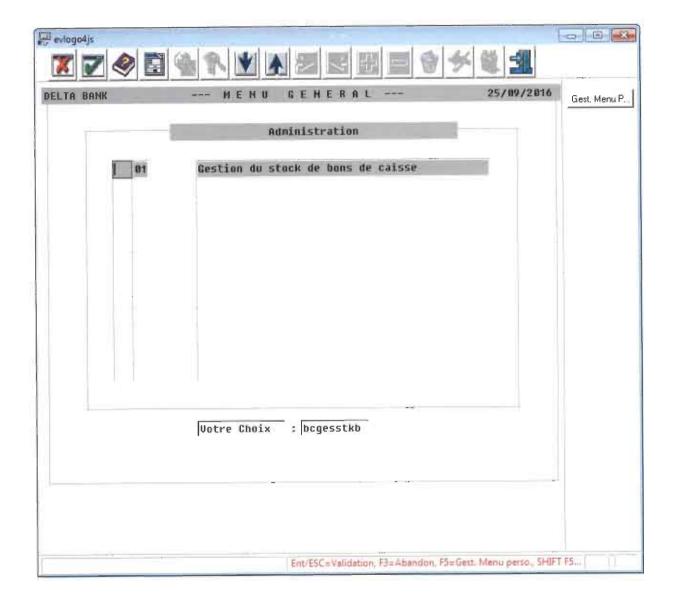






II. Gestion du stock des Bons de caisse

Sous le menu Adminitration





Æntrée en stock des Bons de caisse

ELTA BANK	Gestion du stock de bons de caisse 25/89/2016	Choix
		Entree
	Agence	Sortie
	Du no de bon	Modificati
	Au no de bon	Interro.
		1 11
	Devise	
	Valeur du bon	
	Duree du bon (en mois) :	
	Dates on non (su more) .	
	Situation	
	Motif de sortie	
	The second secon	



📮 bcgesstkb	
X V	
DELTA BANK	Bestion du stock de bons de caisse Creation 25/89/2016
	Agence
	Devise
	Duree du bon (en mois) :
	Situation:
	Motif de sortie:

bcgesstkb bcgesstkb	
DELTA BANK Gestion du stock de bons de caisse Creation 25/09/2016	
Agence 100436 BABA HASSEN	
Du no de bon	
Au no de bon	
Devise DZD DINARS ALGERIEN	
Valeur du bon	
Duree du bon (en mois) :	
Situation	
Motif de sortie:	
ESC = Validation, F3 = Abandon	

Sortie du stock des Bons de Caisse

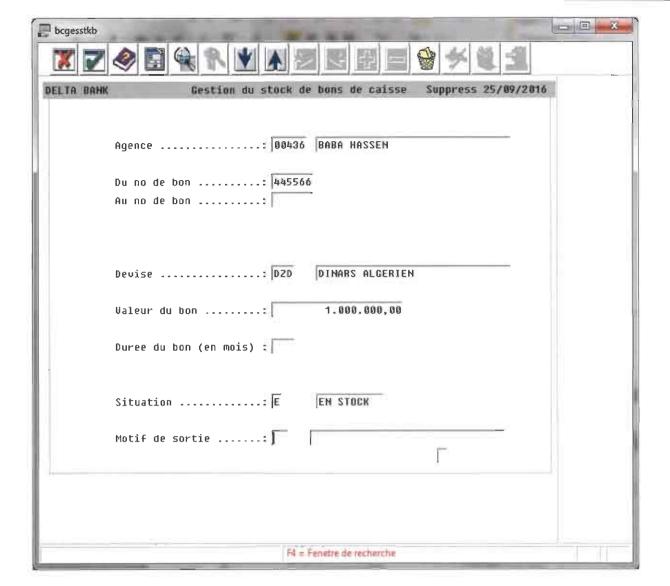
La sortie des Bons de caisse se fait soit :

- lors de la souscription;
- lors d'une erreur de saisie;
- Par le transfert vers une autre agence BNA.

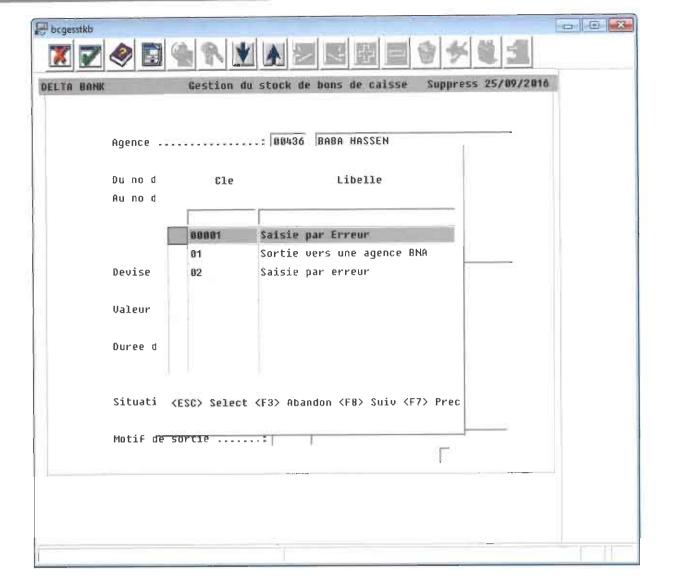
bcgesstkb		
X		
DELTA BANK	Gestion du stock de bons de caisse Creation 25/89/2016	Chox
	Agence	Entree
	Devise	
	Situation: Motif de sortie:	



bcgestkb		
7		
DELTA BANK	Gestion du stock de bons de caisse Suppress 25/89/2016	
	Agence	
	Du no de bon:	
	Au no de bon	
	Devise	
	peuise bZb	
	Valeur du bon	
	Duree du bon (en mois) :	
	Situation	
	Motif de sortie:	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	F4 = Recherche des bons de caisse	
	LA = Decidencie des abus de cuisse	







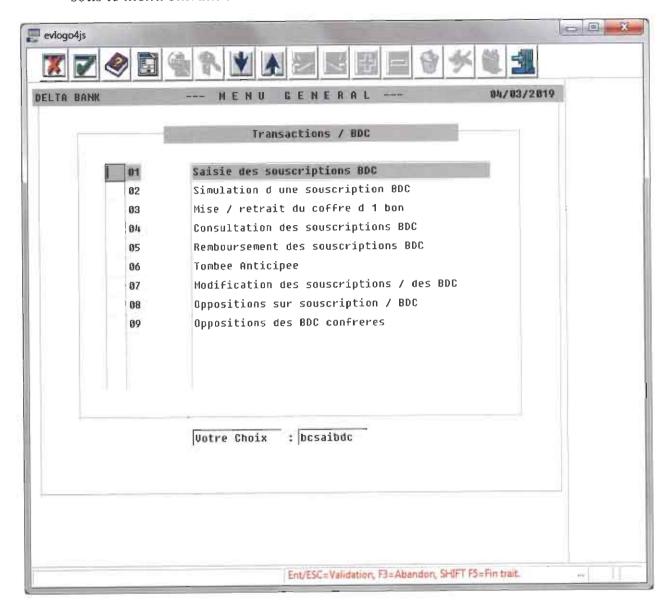


bcgesstkb	
7	
DELTA BANK	Gestion du stock de bons de caisse Suppress 25/09/2016
	Agence
	Devise
	Duree du bon (en mois) :
	Situation E EN STOCK
	Motif de sortie: 02 Saisie par erreur
	Ed Einsetze de secherihe



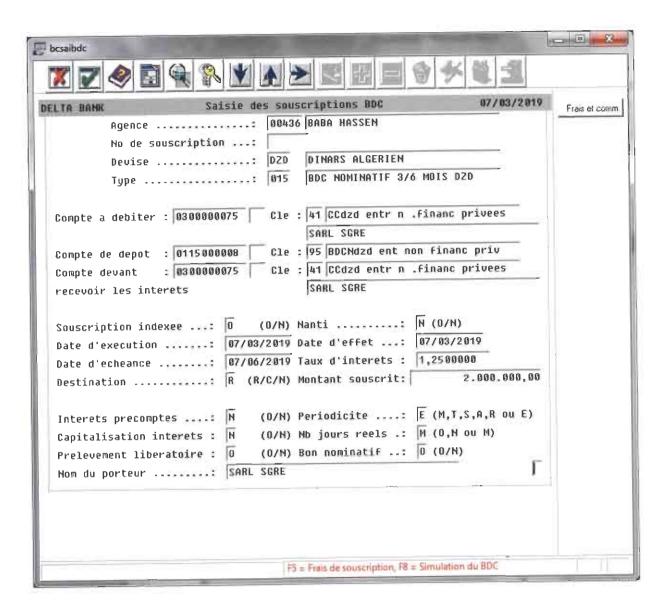
III. Transactions des Bons de caisse

sous le menu suivant :





A. Saisie souscription des Bons de caisse



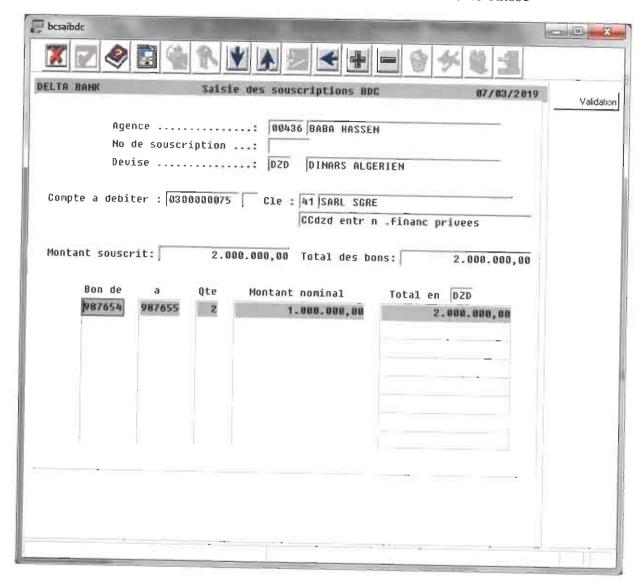
- Le Compte de dépôt est pré affiché;
- Destination: R: remis;

C: conserve;

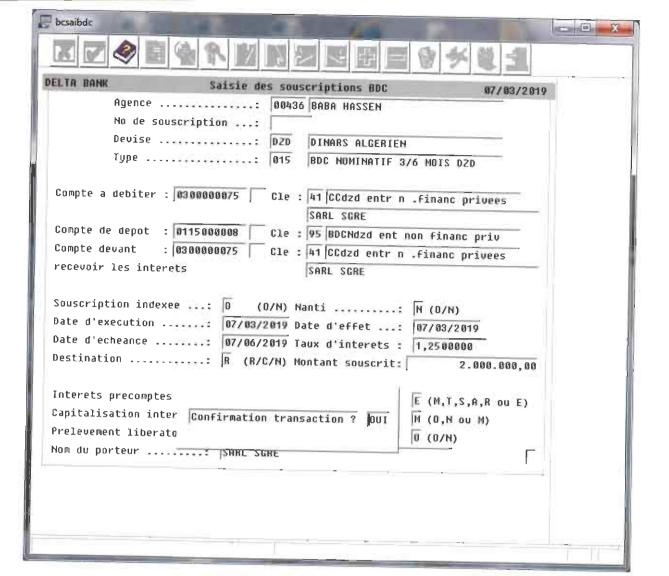
N: nantie.



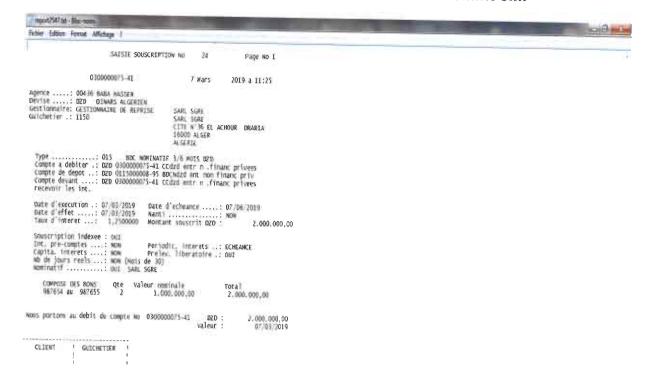
Deusième écran affiché pour la saisie des numeros des Bons de caisse



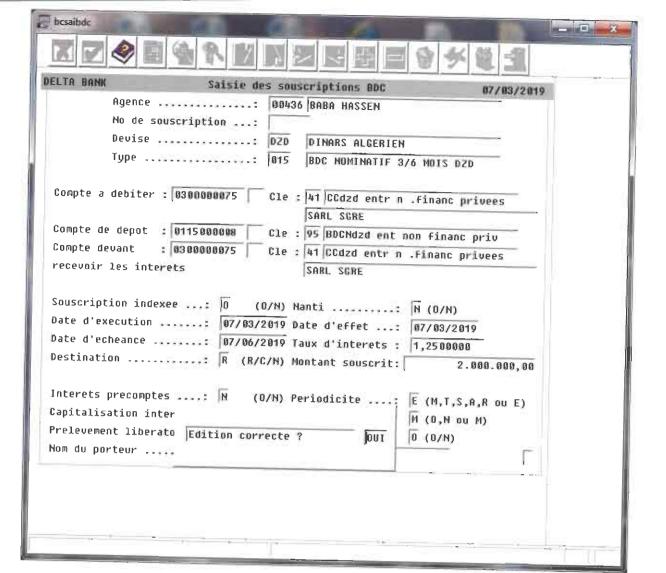




A la confirmation de la transaction un bordereau est édité comme suit





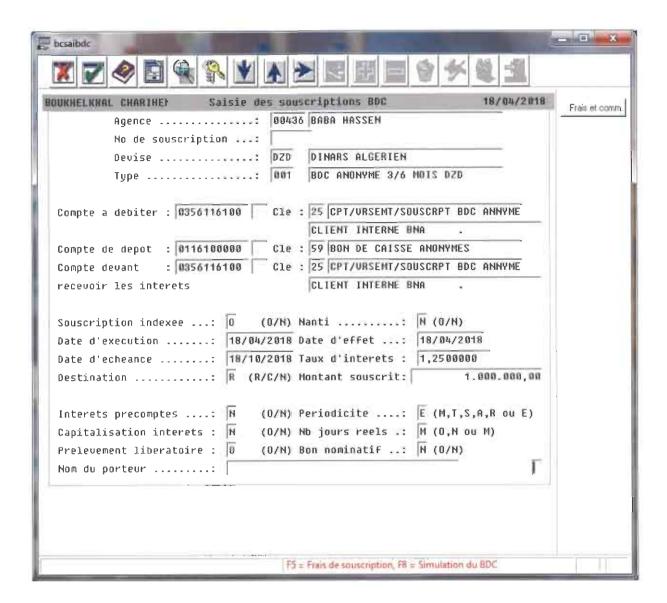




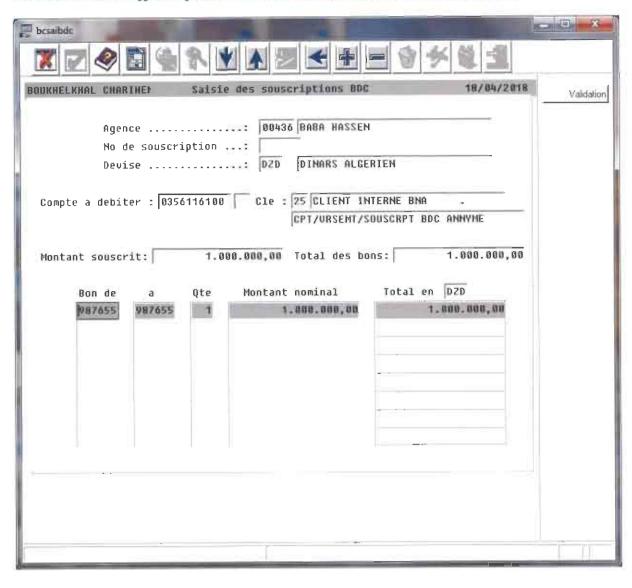
Report All Lat - Bloc-normal Fichier Lettion Format Affichage 1

OPERATION EFFECTUES

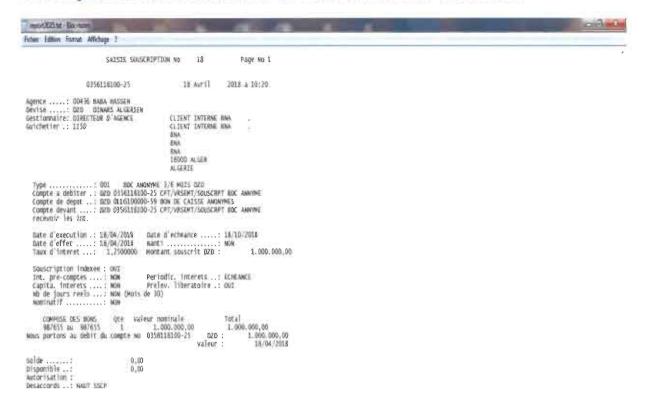
Saisie Bon de caisse Anonyme



Deusième écran affiché pour la saisie des numeros des Bons de caisse



A la confirmation de la transaction un bordereau est édité comme suit



epot/fillet-Re-core

DEMOGRATION DEMANDER 200

in1/cell



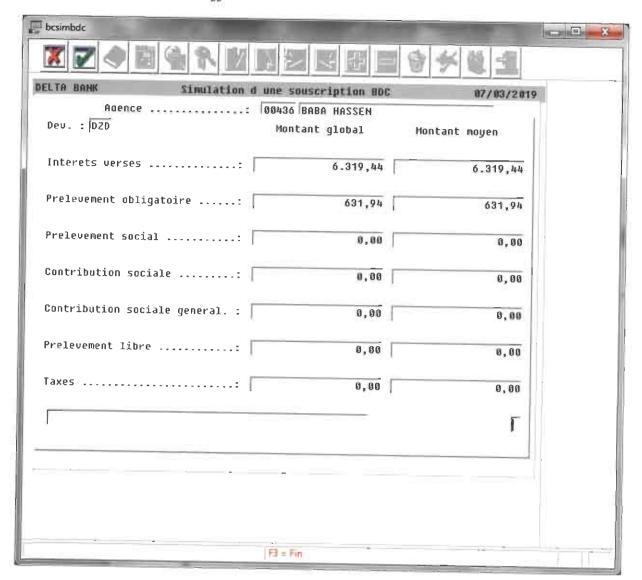
B. Simulation souscription des Bons de caisse :

Le système permet la simulation d'une souscription comme suit

E besimbde	o D X
DELTA BANK Simulation d une souscription BDC 07/83/2819	
Agence	Validation
Compte a debiter : 0300000075 Cle : 41 CCdzd entr n .financ privees	
Compte de depot : Cle :	
Compte devant : 8380000075 Cle : 41 CCdzd entr n .financ privees	
recevoir les interets SARL SGRE	
Souscription indexee: 0 (0/N) Nanti N (0/N)	
Date d'execution: 07/03/2019 Date d'effet: 07/03/2019	
Date d'echeance 07/06/2019 Taux d'interets : 1,2500000	
Montant Souscription: 2.000.000,00	
Interets precomptes: N (O/N) Periodicite: E (M,T,S,A,R ou E)	
Capitalisation interets: N (O/N) Nb jours reels .: M (O,N ou M)	
Prelevement liberatoire : 0 (O/N)	



Le Calcul des interets est affiché



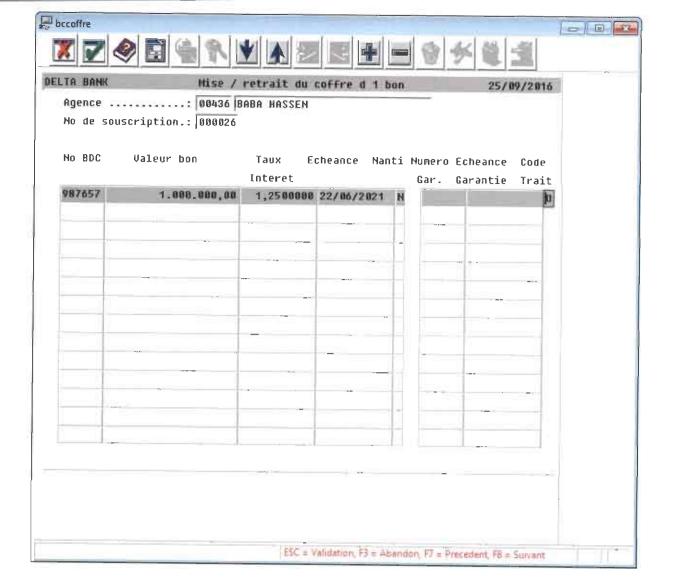


C. Mise & Retrait en coffre-fort des Bon de caisse

Mise en Coffre d'un Bon de caisse :

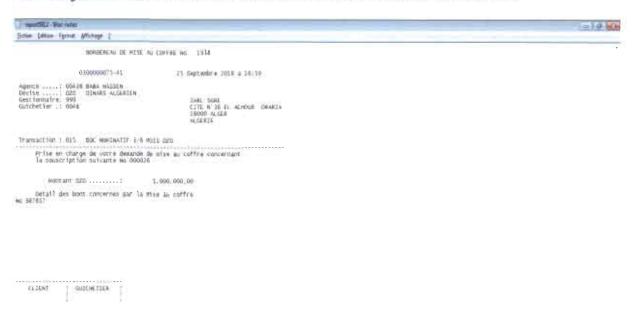
bccoffre	
ELTA BANK Mise / retrait du coffre d 1 bon 25/09/2016	1
Agence 88436 BABA HASSEN	
Mise au coffre 1	
Retrait du coffre: 2 Votre choix: 1	
No de souscription: 26	
No du bon de caisse:	
Devise	
Ualeur	
Prise de frais (O/N) .:	
Compte : Cle :	
Date de valeur	
Taux de change	
Frais de mise au coffre:	
Taxe	
Net a debiter	
•	
Saisir le no de souscription	-17





bccoffre			
	man sout ment result re-	1 0 2 3 3	
			E
	rait du coffre d 1 bon	25/09/2	2816
Agence			
Mise au coffre:		-	
Retrait du coffre:	2 Votre choix .	: [1	
No de souscription: 000026	Confirmation t	ransaction ? Jour	
No du bon de caisse:	CONTTINUE TON	ransacrion & Mont	
	MARS ALGERIEN		
	1.000.000,00		
Prise de frais (O/N) .: 0			
Compte : 0300000075 Cle : 41	Inter action		li)
Compte : 0300000075 Cle : 41	The second secon	A	
	CCdzd entr n .financ	privees	
Date de valeur	25/09/2016		
Taux de change	1,0000000		
Frais de mise au coffre:	0,00	DZD	
Taxe	9,00	DZD	
Net a debiter	0,00	DZD	F
		-	

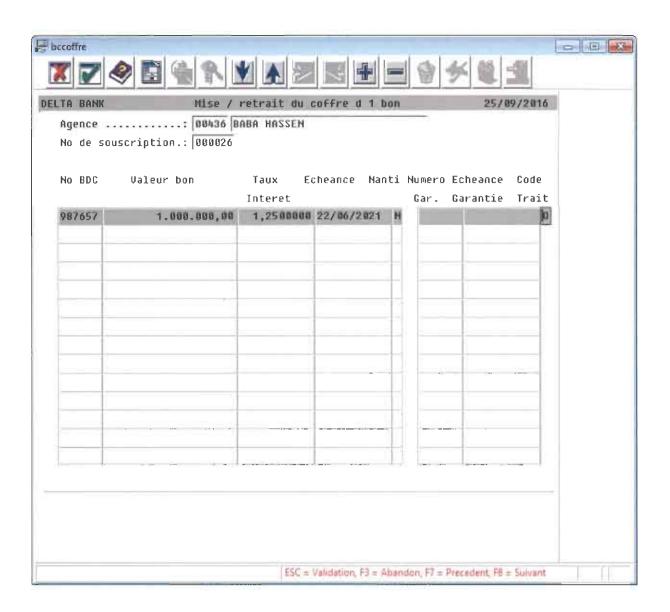
A la confirmation de la transaction un bordereau est édité comme suit





«Retrait du Coffre d'un Bon de caisse :

Mise au	coffre	1	HASSEN	25/09/201	6
Retrait No de souscriptio No du bon de cais		2 Votr	e choix:	2	
Devise Valeur Prise de frais (U	: <u>-</u>		-	_	
Compte :	Cle :				
Date de valeur . Taux de change . Frais de retrait					
Taxe Net a debiter				Γ	-

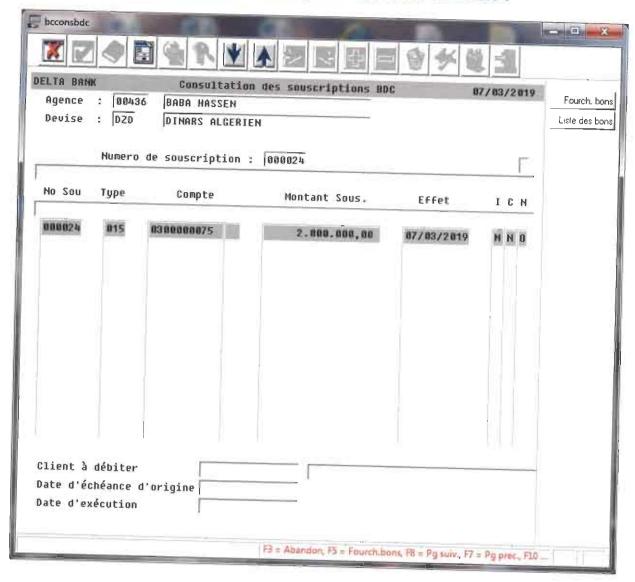


Decoffre becoffre	
DELTA BAHK Mise / retrait du coffre d 1 bon 22/02/20	21
Agence 00436 BABA HASSEN	
Mise au coffre 1	
Retrait du coffre: 2 Votre choix: 2	
No de souscription: 000026 Confirmation transaction ? OUI	
No du bon de caisse:	
Devise	
Valeur 1.000.000,00	
Prise de Frais (O/N) .: 0	
The control of the co	
Compte : 0300000075 Cle : 41 SARL SGRE	
CCdzd entr n .financ privees	
Date de valeur 22/02/2021	
Taux de change 1,0000000	
Frais de retrait du coffre: 0	
Taxe 0,00 DZD Net a debiter 0,00 DZD	-
net a deliter	
24 Kerilin	

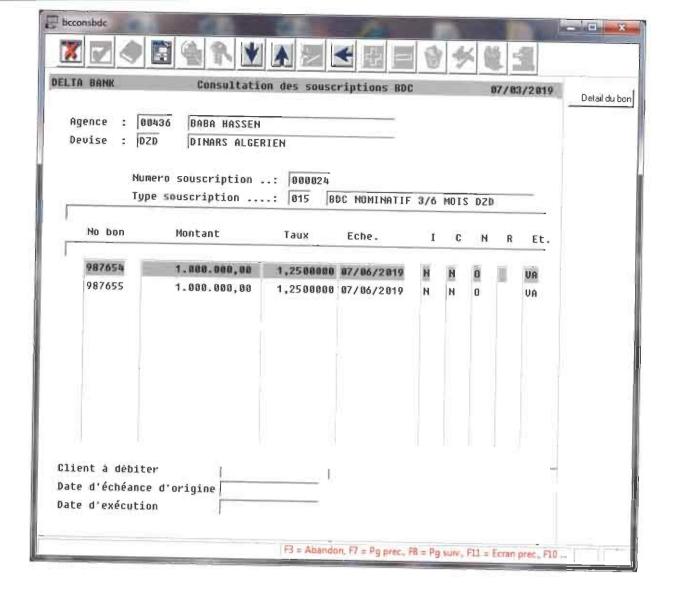
OPENATION EFFECTURE

Un L Col I

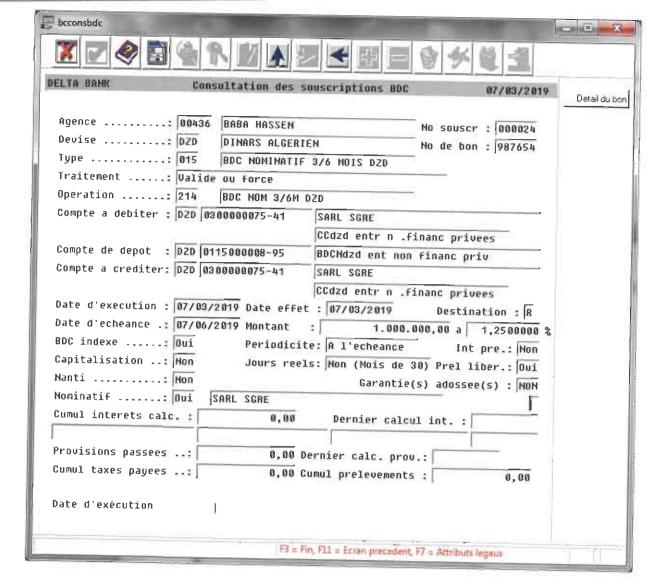
D. Consultation des souscriptions des Bons de caisse :

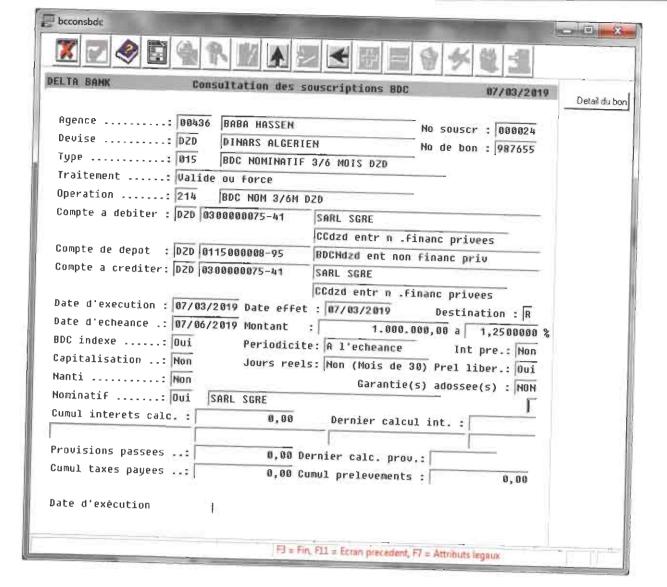








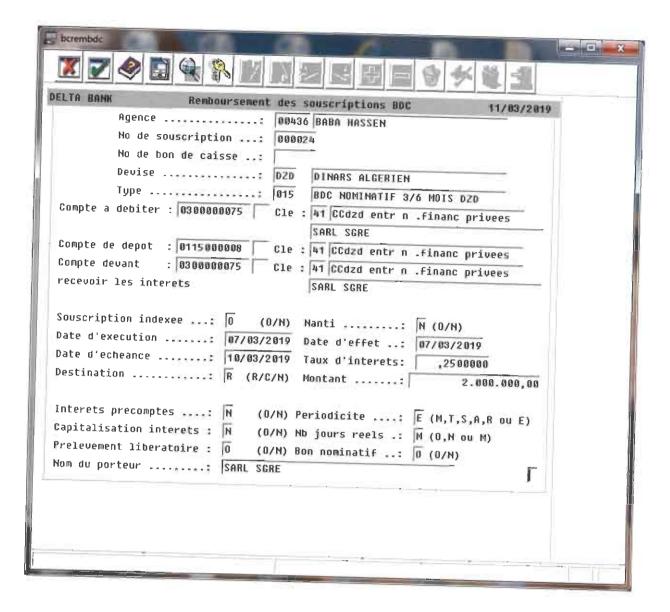




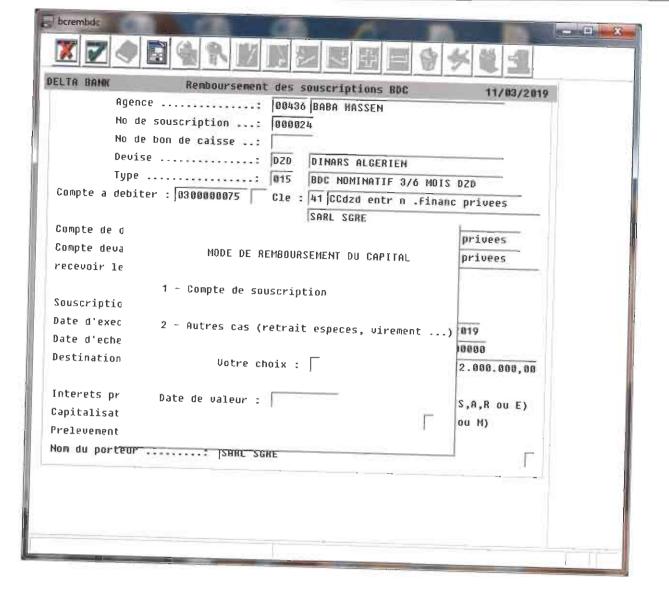


E. Remboursement des Souscriptions des Bons de caisse

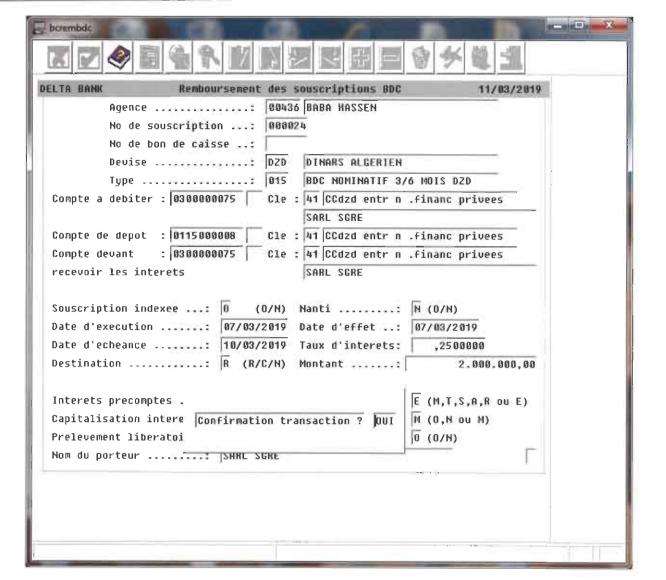
Remboursement en Agence













import3919.bd - Bloc-Hotter

Fiching Edition Format Affichage

REMBOURSEMENT SOUSCREPTION NO 000024

0300000075-41

11 Mars 2019 a 14:39

Agence: 00436 BABA HASSEN

Type: 015 BOX NOMINATIF 1.6 MOIS 020

Compte a debiter .: DEB 0300000075-41 CCd20 entr n .financ privees.
Compte de depot .: DEB 0315000008-41 CCd20 entr n .financ privees.
Compte devant ...: DEB 0300000075-41 CCd20 entr n .financ privees.
recevoir les int.

Souscription indexee : OUI
Int. pre-comptes ... NON Periodic. interets ..: ECHEANCE
Capita, interets ... NON (Mois de 30)
Nominatif OUI SAR, SGRE

La liste des bons ci-dessous a ete remboursee: No de bon Date d'echeance 987654 10/03/2019 987655 10/03/2019

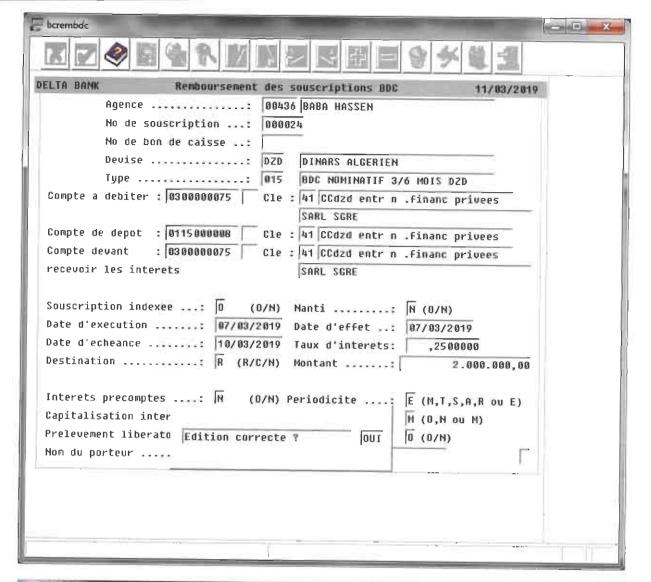
.2500000 .2500000

Nous purtons au credit du compte no 0300000075-41 DZD : valeur.:

2,000.000,00 12/03/2019

CLIENT

GUICHETTER

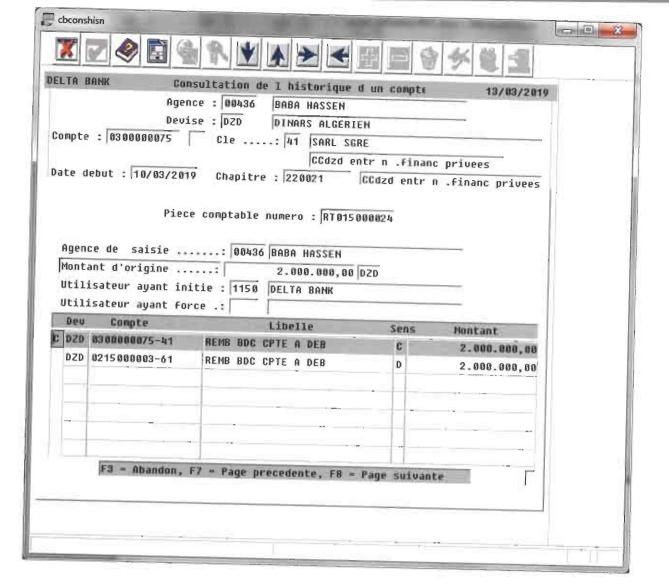


False folion Format Affahage 1

OPERATION AFFECTUA

f

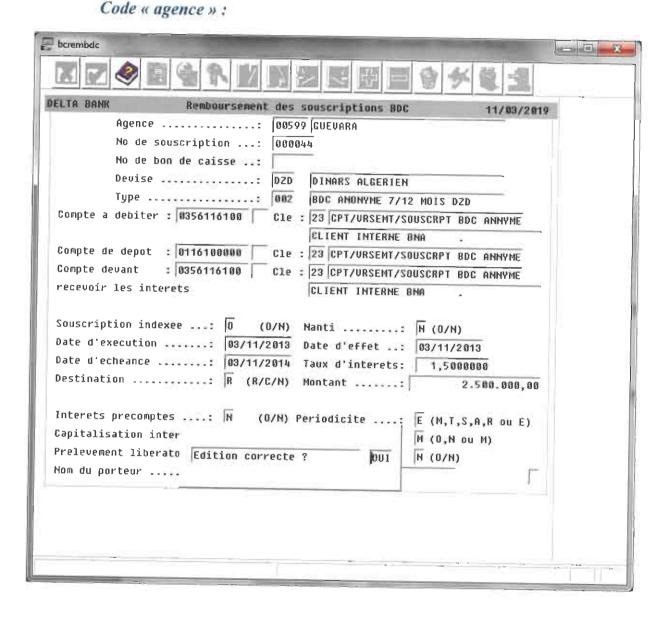
Lett, Cart





Remboursement hors agence

Le remboursement des Bons de caisses peut se faire sur une autre Agence autre que l'agence de souscription par le changement du





REMBOURSEPENT SOUSCRIFTION NO 000044

Page No 1 11 Mars

2019 a 14:43

0356116100-23 Agence: 00599 GUEVARA

Type 002 BDC ANONYME 7/12 MOIS DZD

Compte & debiter .: GEU 0336316100-23 CPT/VESENT/SOUSCRPT BOC AMMYNE Compte de depot .: DED 0168100000-23 CPT/VESENT/SOUSCRPT BOC AMMYNE Compte devait .: DED 0356310100-23 CPT/VESENT/SOUSCRPT BDC AMMYNE FetenotT 18: int.

La liste des bors ci-dessous a ete remboursee: Mo de bon Date d'echeance 132735 03/11/2014 132736 03/11/2014 132893 03/11/2014

Nous portors au credit du compte no 0356116106-23 DZD : Valeur.: 2.500.000,00 12/03/2019

> REPROURSEMENT SOUSCRIPTION NO 000044 Page No 2

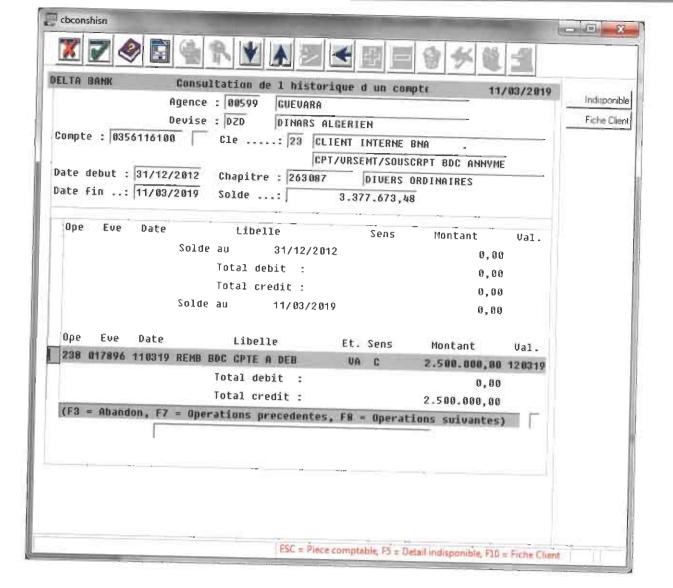
0356116100-23

11 *4"3 2019 a 14:43

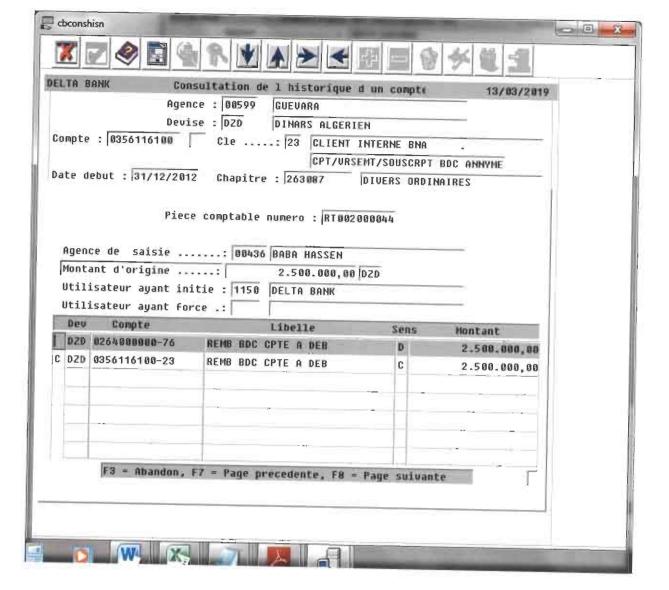
Agence 00599 GLEVARA

Type: 002 BBX ANONYME 7/12 MOIS 620

OPERATION EFFECTUES









F. Tombée anticipée des Bons de caisse :

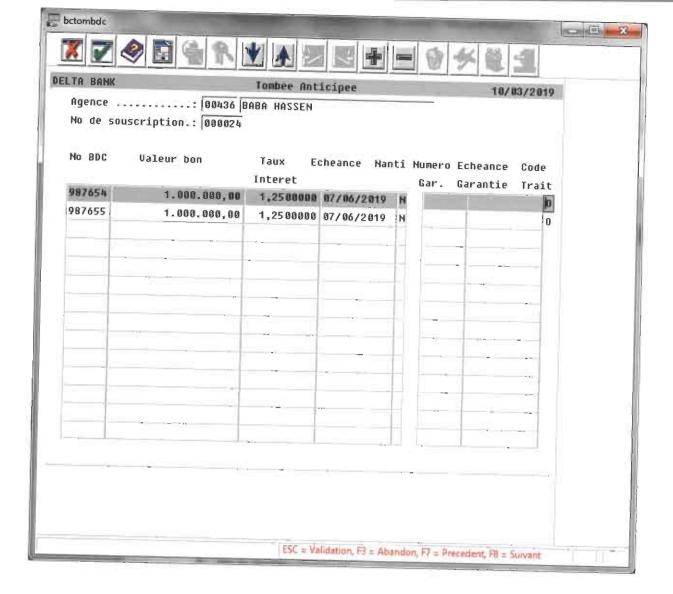
La tombée se fait suivant deux étapes successives :

- 1. Tombée anticipée du Bons de caisses ;
- 2. Remboursement du Bon de caisse.

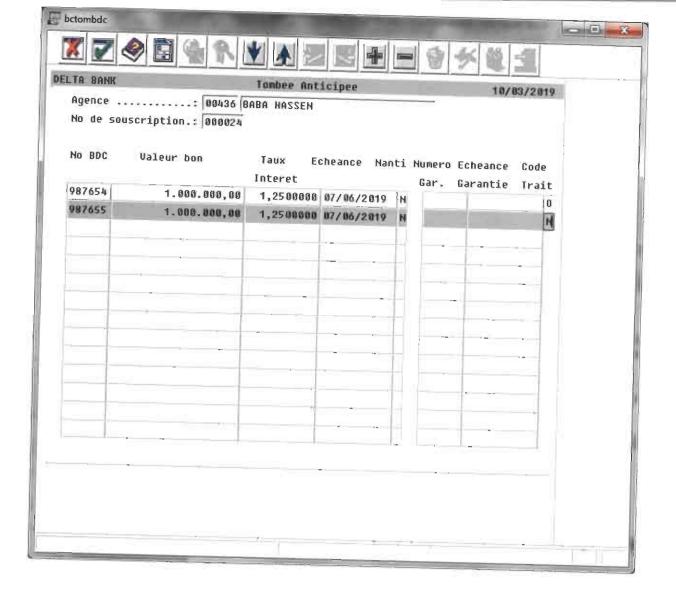
Ecrans étape 1

ELTA BANK	Tombee Anticipee	10/03/2019
Agence	: 00436 BABA HASSEN tion: 24 aisse: Cle : Cle :	
anti aux d interets ontant nterets precomptes	Date d'effet Tx base actuel	
Capitalisation interets Prelevement liberatoire Nom du porteur	(0/N) Nb jours reels (0/N) Bon nominatif	: [(0,N ou M)

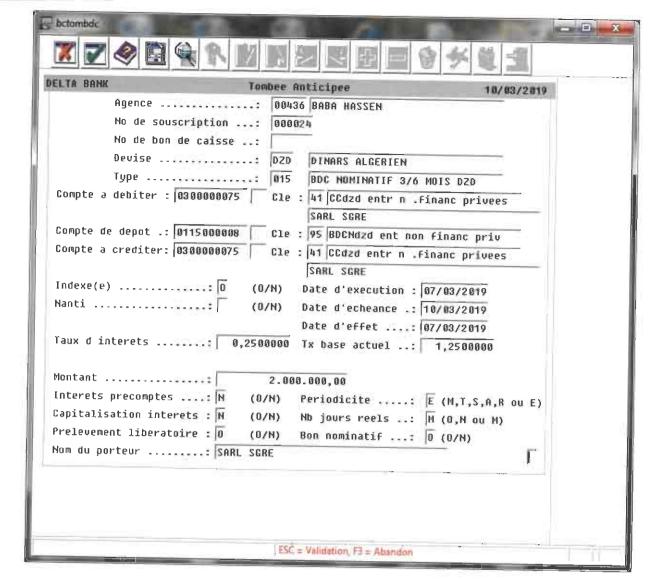














ELTA BANK	Tonbee	Anticipee	18/83/2819
Agence		436 BABA HASSEN	1007.1019762200.7
No de souscrip	tion: 000	0024	
No de bon de c	aisse:		
Devise	DZI	DINARS ALGERIEN	
Туре	015	BDC NOMINATIF 3/6 M	OIS DZD
Compte a debiter : 0300	000075 Cle	: 41 CCdzd entr n .fi	nanc privees
		SARL SGRE	
Compte de depot .: 0115		: 95 BDCNdzd ent non	financ priv
Compte a crediter: 0300	000075 Cle	: 41 CCdzd entr n .fi	nanc privees
		SARL SGRE	-
Indexe(e)		Date d'execution : 0	7/03/2019
Nanti	.: (0/N)	Date d'echeance .: 1	0/03/2019
		Date d'effet: 0	7/03/2019
Taux d interets	.: 0,2500000	Tx base actuel:	1,2500000
Montant		06.000,00	4: :-
Interets precomptes			u E)
Capitalisation interets		Confirmation transac	tion ? OUI
Prelevement liberatoire	7		
Nom du porteur	.: SARL SGRE		

TOMBLE ANTICIPEE SOUSCRIPTION NO 000024 Page No 1

0300000075-41

10 Mars 2019 # 13:22

Agence: 00436 BABA HASSEN
Devise: 020 DINARS ALGERIEN
GESTIONNAIRE OF REPRISE
GUICHETER : 1150

SARL SGRE SARL SGRE CITE N°36 EL ACHDUR DRARIA 16000 ALGER ALGERZE

Type: 015 BOC NOMINATIF 3/6 MGIS DZD

Compte a debiter :: DZU 0300000073-41 CCdzd entr m .financ privees Compte de depot ... DZU 0115000008-95 EDCHdzd ent non financ prive Compte devant ...: DZU 0300000073-41 CCdzd entr m .financ privees recevuir les int.

Date d'execution ...: 07/03/2019 Date d'effet ...: 07/03/2019 Hortant souscrit OZO : 2.000.000.to

Souscription indexee : OUI | Periodic, interes :: ECHEANCE | Capita, interes :: NOW | Preiodic, interes :: ECHEANCE | Capita, interes :: NOW | Preiow | Ilberatoire :: OUI | Now inaiti | NOW | Nows & 20) | Nominati | OUI | SAML SGRE

Les bons de la liste ci_dessous sont tumbes par anticipation :

No de bon Nanti Date d'echeance Anc. Taux Taux

987654 MON 10/03/2019 1,2500000 ,2500000

987655 MON 10/03/2019 1,2500000 ,2500000

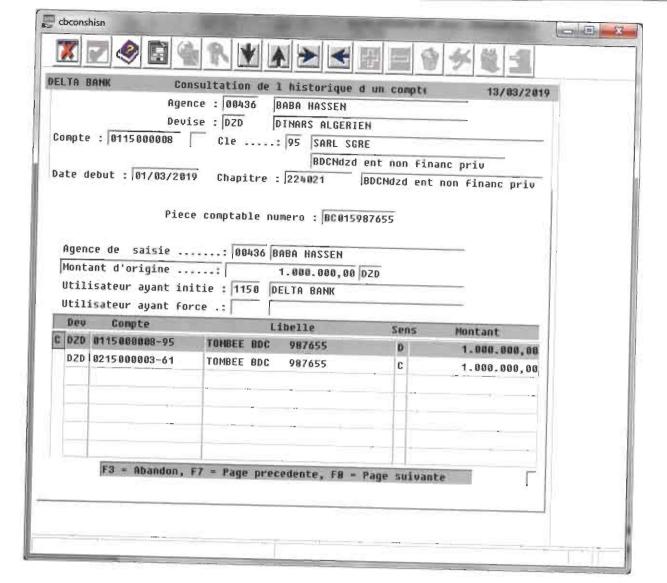
CLIENT

GATCHETTER.

Topic Edition Former Affichage ?

OPERATION EFFECTURE

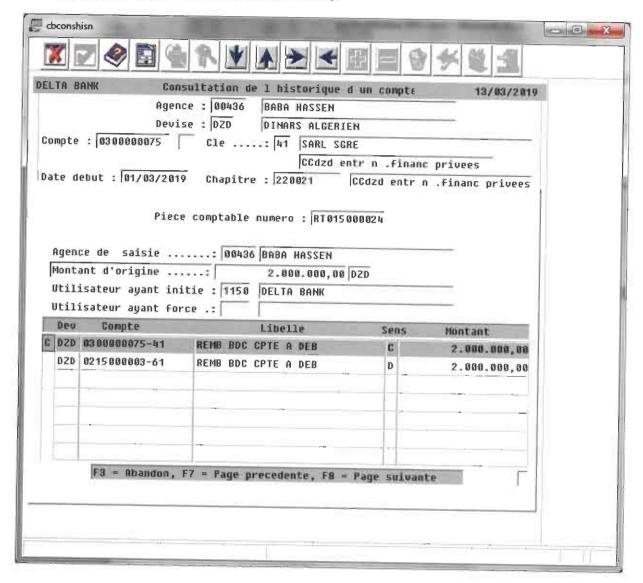




Ecrans étape 2

Remboursement du Bon de caisse avec comptabilisation finale

(Voir détails étape E au-dessus du Guide).





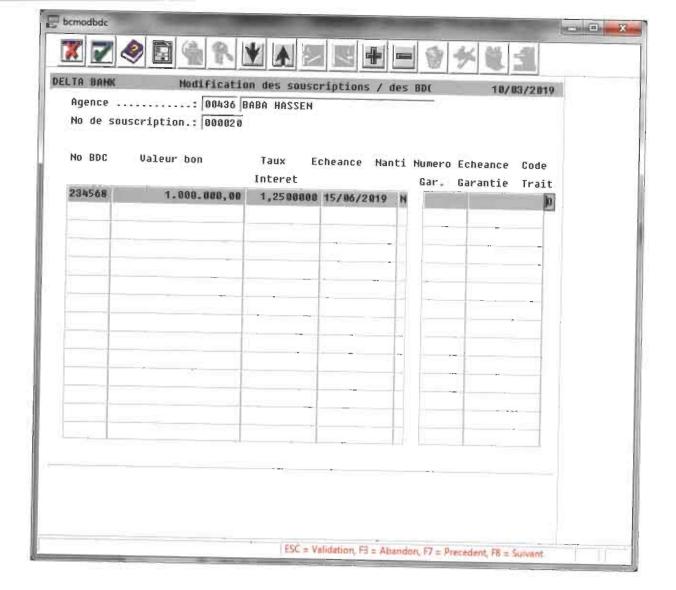
G. Modification des souscriptions des Bons de caisse :

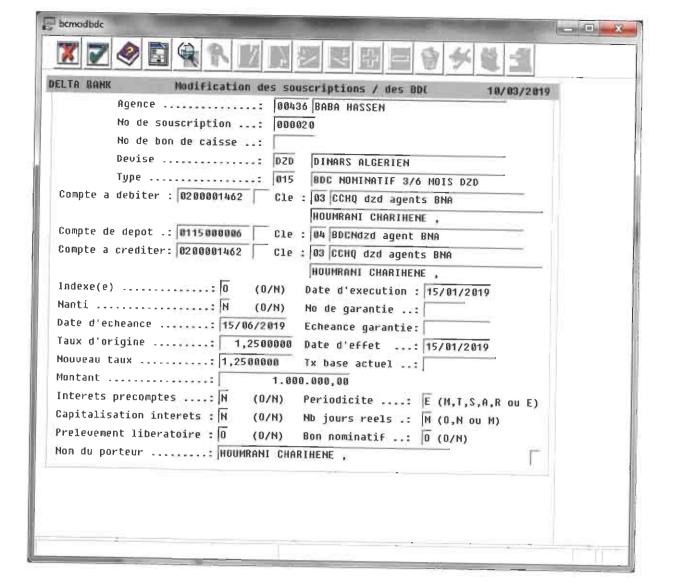
Les champs de saisie qui peuvent faire l'objet de modification sont :

- Nanti;
- Date d'échéance;

Agence			
No de souscription: 26 No de bon de caisse: Devise	ELTA BANK	18/83/2019	į.
Manti	Compte de Compte a	Agence : 00436 BABA HASSEN No de souscription : 2d No de bon de caisse : Devise :	
	Manti Date d'ec Taux d'or Mouveau t Montant .	heance: Date d'effet Tx base actuel	
Interets precomptes: (O/N) Periodicite: (M,T,S,A,R ou E) Capitalisation interets: (O/N) Nb jours reels .: (O,N ou M) Prelevement liberatoire: (O/N) Bon nominatif: (O/N) Hom du porteur	apitalis Prelevemen	ation interets: (0/N) Nb jours reels .: (0,N ou M) nt liberatoire: (0/N) Bon nominatif .: (0/N)	





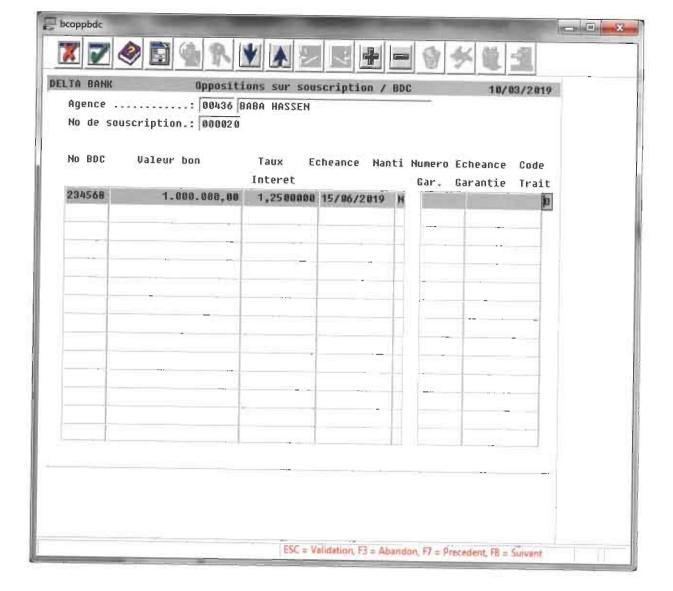


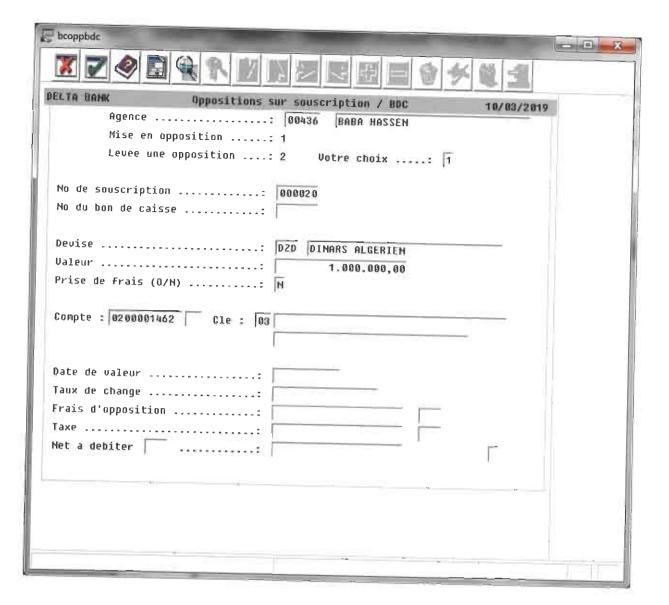


H. Opposition sur souscription des Bons de caisse :

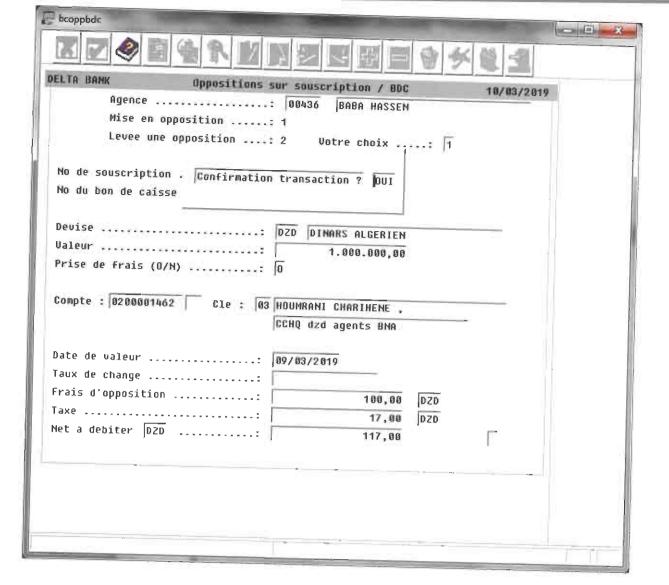
bcoppbdc		
X		84
ELTA BAN	appositions our souscription / HDC 18/83	/2810
	Agence 00436 BABA HASSEN	
	Mise en opposition: 1	
	Levee une opposition: 2 Votre choix: 1	
No de so	ouscription 000020	
No du bo	on de caisse	
Devise .		
	frais (O/N)	
Compte :	Cle :	
Date de u	valeur	
Taux de o	change	
	opposition	
Net a deb	oiter	













BORDEREAU D'OPPOSITION D'UNE SOUCRIPTION

10 Mars 2019 a 13:51

Page 1

Agence: 00436 BABA MASSEN

Guichetier .: 1150

Type: 015 800 NOMINATIF 3/6 MOIS DED.

Prise en charge de votre demande d'opposition concernant la souscription suivante Mo: 000020

Montant DZD: 1.000,000,00

Detail des bons concernes par la mise en opposition :

No 234568

CLIENT

GUTCHETTER

sport5152 tot - Boc-name Factor - Edition Format - Affichage |

OPERATION EFFECTURE



I. Opposition sur souscription des Bons de caisse Confrères :

DELTA BANK	Oppositions des BDC confreres 25/89/2016
	Mise en opposition 1
	Levee une opposition 2
	Votre choix: 1
	tion: 25/09/2016 Duree: Au No de bon :
no (
No No	
No	
No	
10	
No	
1	
No No	
No	

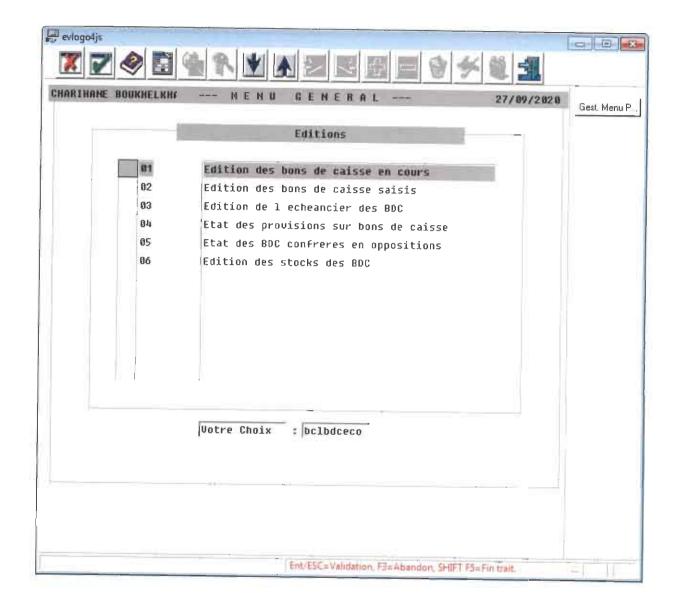


	STEELS ST
ELTA BANK	Oppositions des BDC confreres 25/09/2016
M	ise en opposition 1
	evee une opposition 2
	Votre choix: 1
Date d'application . Du No de bon de cais No	se: 2 (1 = Autre agence, 2 = Autre banque): 00020 00001 NATEXIS AL AMANA BANK: 25/09/2016 Duree: 3 se: 123456 Au No de bon : 123457
lo	
0	
0	
0	
	Confirmation transaction ? OUI
0	



IV. Les éditions des Bons de caisse :

Les éditions se font par les menus suivants :





Ædition des Bons de caisse en cours :

Exemple : l'édition par souscription.

```
DELTA BANK

Edition des bons de caisse en cours

18/04/2018

De l'agence .....: 00436

A l'agence .....: $

(S = par souscription, C = par client,T = par type)

Du numero de souscription : 000000
Au numero de souscription : 999999

Premier numero de client .:

Dernier type .....:

Dernier type .....:

Dernier type .....:
```

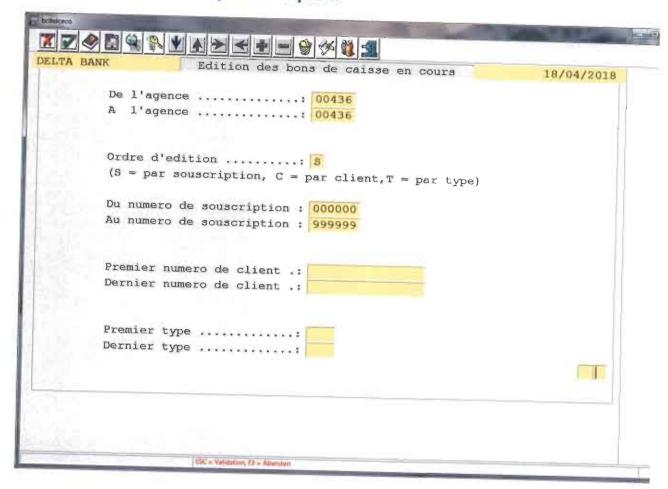
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE			****		
Date: 18 Avril 2018 a 14: Agence: 00436 - BABA HASSEN Devise: DZD - DINARS ALGERIE	ORDRE NO	CAISSE EN COURS- D SOUSCRIPTION		8DC-003 7250	-
No bon Typ Et Ope Montant	Taux Execution Echear ! Date Eff ! Nant	nce Compte a debiter	Nom	I P Ip CA TX Pr N	01
98765610011VA 200 1.000.000,001	1,250 18/04/2018 18/10/2			OENNOO	N.I.
No de Sous:000020	1,500 18/04/2018 18/04/2	201910ZD 0300300365-10 10ZD 0300300365-10	!AADL GEST- IMMO SPA !AADL GEST- IMMO SPA	DENNOO	01

In 1, Col 1



Ædition des Bons de caisse en cours :

Exemple: l'édition par souscription.





BANQUE NATIONALE D'ALG	ERIE			0110 05 0450				BI	XC-003	-7250 1
Date: 18 Avril Agence: 00436 - B Devise: DZD - D	ABA HASSEN		D'	ORDRE NO SC	SSE EN COURS DUSCRIPTION			Pi	ige :	1
No bon!Typ Et Ope!	Montant !	Taux	Execution Date Eff	Echeance Nanti	Compte a debiter Compte a crediter		Nom	I P Ip		
F 1 4 1	Sous: 000019 1.000.000,001	1,250	! ! !18/04/2018 !18/04/2018	18/10/2018 N	 			O E N	N 0	! ! !א ס
	Sous:000020	1,500	18/04/2018 18/04/2018	18/04/2019 N	DZD 0300300365-10 DZD 0300300365-10	AADL GEST-		0 E N	N O	0 0!

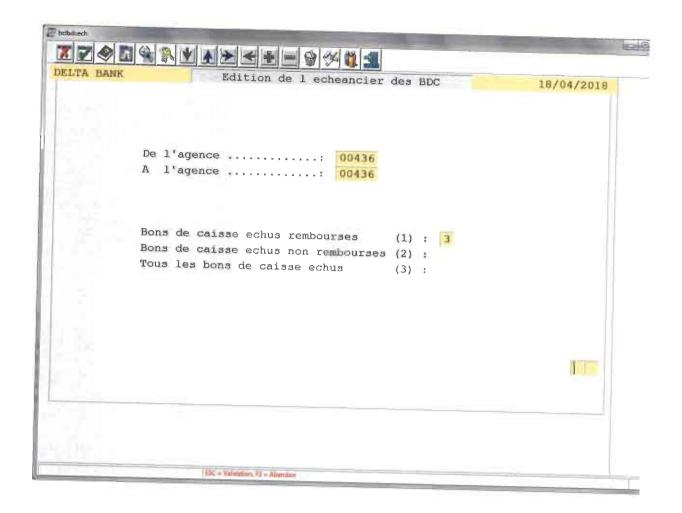
in1, Col1



Ædition de l'échéancier des Bons de caisse :

Le choix d'édition se fait par :

- Bons de caisse échus et rembourses (1)
- Bons de caisse échus non rembourses (2)
- Bons de caisse échus (3)

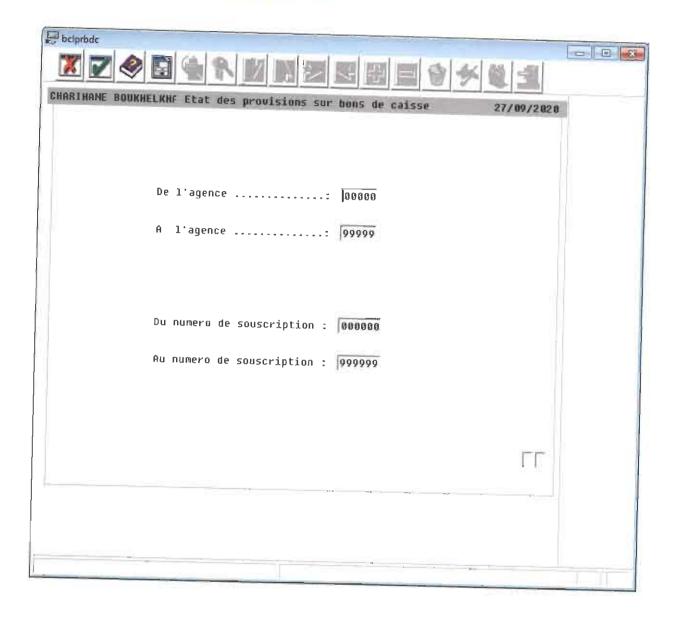




fiction (attent figurest in												 # W
BANGUS MATIONALE IS	ALSERIE								111		-	
Date 1 14 Sad Agency 00156 Devise DCD	- BEXAZA - DINAMS ALCERT	(A)	BONS DE CA						DC - J			á
ns hon typ Et Ope	Alemania.	Tour Etat	Echeance Nami	Compte a debiter Compte a preditar	1	Non		10	EA.	IX P	NO.	
NO de Seuscription	. 100000L											
Many Hora	3,000,00	1,000 Kemourse 07/00 2010	07 09-2014 N	DEC 0100000381-11	1 0.3 K NAUK	A ABORLATIE . N. ABORLATIE	10	N	N.	0	0	
887688 027 VA 221	1.900.000,00	J.000:Renbourge 07:09:2010	07:09,2018 N	020 0200000361-31 16-1860000050 020	DIENADO	H ABORLAZIY U ABORLAZIY	7.5	#	*	9.3	0	
087087:621:WW-721	1.000.000,00	3,000 Remourse 07:09/2010	67 (09 2012 N	820 0200000361-31 020 0200000361-33	DOLNADO	W MODELATIZ	(1) A	N	N	0 1	0	
0671681022 VA 221	1,000,000,00	97, 99, 2010	07/00/2014 N	DZD 0200000361 H1 DZD 0200000381-H1	DJENADO	U ABDELAZIZ . W ABDELAZIZ .	0 A	N	N	0 0	0	
1619421022 VALS21	10.000,00	07:00 Rembourse 07:00:2010	0/-99-2034 h	DED 0200000361-31 DED 0200000361-31	TIDDE NAME	WINDSLAZZE .	17.		w S			
No de Souscription	000002						,	1				
05567810721VA12211	180,000,00	3,000 Rembourse / 07/08/2010	07.09.1014	iotn 0200028673-49 DPD 0200028673-49	CC68202	ABOY L KAHAD ABOY L KAHAD	70 m	74	140	m - 0	100.0	
08708410221WAT2281	1.000.000,00	1,000 Kerbourse	97 09 2014	DED 0200028873-49 DED 0200028871-49	TREATES:	ASSECTATION ASSECT	0.4					
06179210421V4-3241	\$ 000,000,50	9,000 Remoursa 9,000 2010	07 (99/2014) 0	DFD 0200028878-89 DFD 0200028878-89	ZERIRI	ABOULKHUM -	0.0	84	N.	0 0	0 '	
750794 072 VA 222	50.000,00	3,000 Membaurse 07 99 2020	07-09-2014	DEB 0200078878-49	SERIES.	ARCEL KAMAR	9.4	N		0-10	0	



Edition des provisions sur les Bons de caisse :





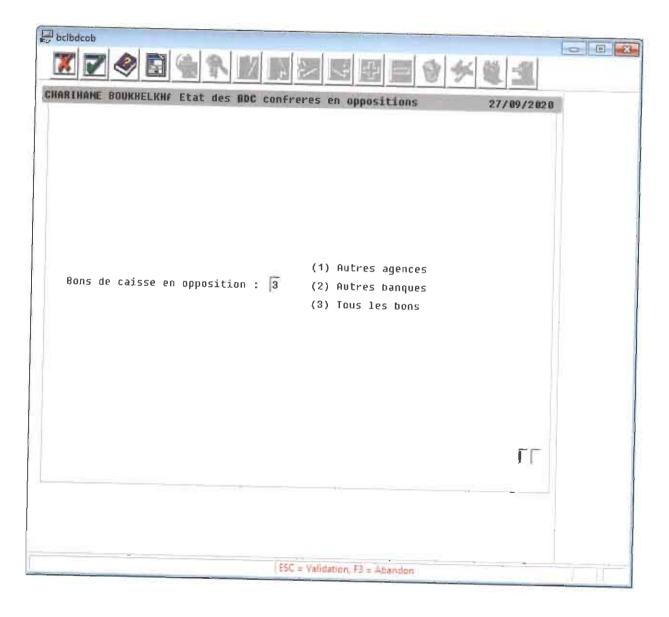
resort#164 - Bioc-notes						
Achier Salliam Formet Affichage 1		-				1017 101
BAMQUE NATIONALE D'ALCERIE 0st4	15 4 119:44	ISTANS SUR MORS DE CATYSE	International Control	11	80C-004-0048	Ġ
No bor! Compte	NOR	Poritant	Date Eff Echance	Taux	A vector	
No sousc :000010 646001:220021 0900300101-14 No sousc :000011	SARC MACINET SUD ACRAS	5,000,000,00	04 05 18 08 05 19	114	9.315,00	
6466061220021 0300309181-14	SARL MACONST SUD ADRAR	5,000,000,00	08 05 18 84 05 19	1,000	4,175,000	
Total BIK NOMINATIF 3						



Edition des Bons de caisse des confrère en opposition :

le choix de l'édition se fait par :

- -Autre Agence (1);
- -Autre Banque (2)
- -Tous les Bons (3)

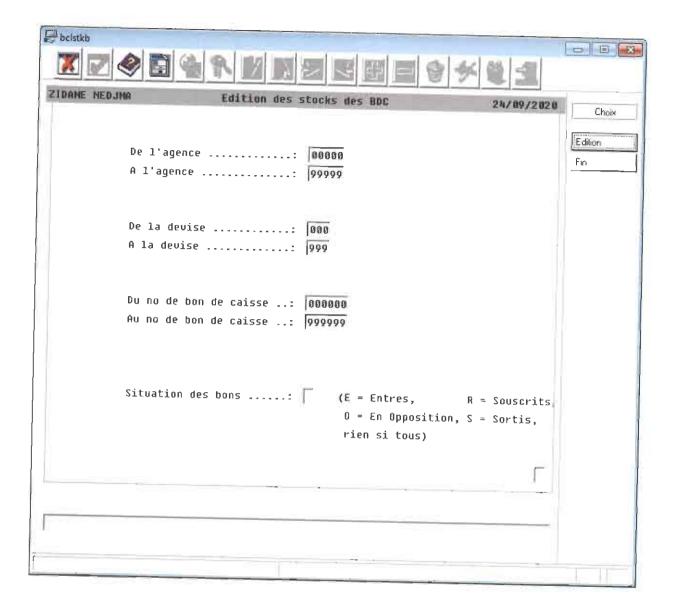




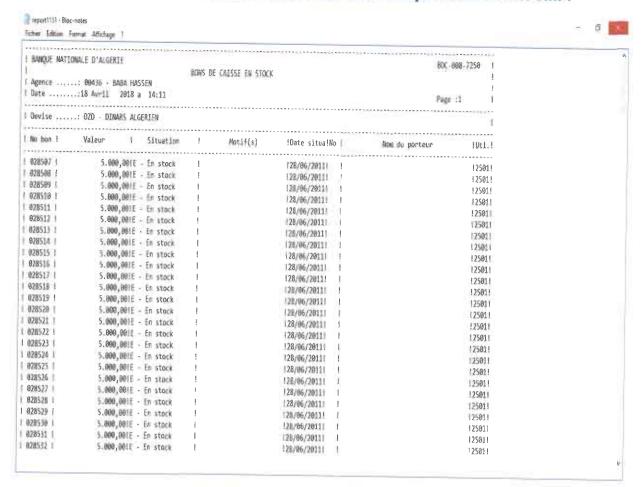
mort5115 Bloc-rotes her Ishan Format Affichage		
ANQUE NATIONALE D'ALGERIE BONS DE CAISSE EN OPPOSITION AUTRES	AGENCES AUTRES BANQUES	
gence: 99000 BNA PRODUCTION MTC: 27 Septembre 2020 a 15:51	Page :1	
ab./Guib. Nom de l'établissement	1 No bor 1 Date	
003-00548 B. A. D. R 003-00548 B. A. D. R	25711! 20/03/12 25712: 20/03/12 25713: 20/03/12 25714: 20/03/12 25716: 20/03/12 25716: 20/03/12 25716: 20/03/12 25716: 20/03/12 25718: 20/03/12 25718: 20/03/12 25719: 20/03/12	



Ædition du stock des Bons de caisse :









E34 1/4	Pag					;18 April 2018	
! !					ALGERIEN	: DZO - DINAR	Devise
	T.				**********	1	L
l ! Dti.i	! Noe du porteur	!Date situa!!	Motif(s)	on 1	Situation	Valeur !	No bon 1
1 1	!	l) 1	*************	1		1	1
2501!	1	28/86/2011		1	- En stock	100,000,0015	558529 1
25011		28/86/2011!				199.960,9015	558521 ! 558522 !
!2501!	ļ	28/86/2811				188.888,8815	558523 1
125011	1	128/06/2011				100.000,0015	559524 1
25011	Į.	128/06/2011!				199.900,8816	550525 1
!2501!	ļ	128/86/28111				100.000,00!E	558526 1
12501!	!	28/06/2011!				199.000,0015	550527 1
125811	!	128/86/2011!		1	th stock	180.000,8816	558528 !
125011	!	28/05/20111			in stock	188.888,889	558529 !
[2501]	Į	28/86/2011		. 1	tn stock	199.000,9915	550530 1
!2501!		128/06/20111		1 -	in stock	100.000,0015	628548 1
!2501!		13/12/20161		1	Souscrit	5.000.000,001R	899999
100481		18/04/2018!		1	th stock	500,000,0015	900000 1
10048!		!18/04/2018!		1		588.888,8815	363852 !
0048!		118/04/20181		!	tn stock	5.000.000,001E	963853
199481		118/84/2018:		1	in stuck	5.888.889,881E -	87654 !
11158		118/84/2018	Saisia par erreur	stock102-	206.11 qn 24	1.000.000,0015 -	187655 !
:1150!		118/84/2018		4	IN STOCK	1.000.000,001E -	87656 1
111581		118/84/2018!		11	2005cr21	1.000.000,001R - 1.000.000,001R -	67657
111501	AADL GEST- 1940 SP	118/04/2018		1		1.000.000,001E	87658 1
1150!		118/94/20181		4	En stock	1.000.000,001E -	87659 1
11150!		!18/84/2018!		- 1		1.000.000,001	87668 1
111501	***************************************	118/04/29181			ru 2(0(X	**************************************	***************************************
1						65,660,000,00	tal DZO
		ERAL					





البنك الوطني البزائري BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Annexe II

1- Cachet à apposer au recto du bon de caisse.

فوائد تسدد سنويا و/أو عند الاستحقاق

2- Cachet à apposer au verso du bon de caisse.

الوكالة و الرقما الاستدلال لي	تسديد الفوائد على سندات الصندوق	لبنك الوطني الجزائري
الميلغ	الفترات من / الى	والد دفعت يوم

3- Cachet à apposer au verso de la copie du TI 34.

ة و الرقم لال لي	الوكال الاستد	تسديد الفواند على سندات الصندوق	بنك الوطني الجزائري
امضاء المدير	مبلغ الفوائد	الفترات من / الى	التواريخ

